

LYS ROUGE

ISSN 0150 - 4428

juillet 1983

REVUE TRIMESTRIELLE D'ÉTUDES ROYALISTES — N° 17 — 12 FRANCS



- Sur Gérard Leclerc et Charles Maurras — Monarchisme international : entretien avec Denis Helfer —
- Revue monarchiste de la presse — Débat sur les Pershing avec le Professeur Samuel —
- Débat sur la politique économique : Peut-on « réussir » une dévaluation ? —

EDITORIAL

TAUX ET POURCENTAGES

Il existe à la NAR d'innombrables statistiques scrupuleusement tenues à jour depuis plus de dix ans. Nombre de demandes de documentation, pourcentages d'abonnements d'essai sur ces demandes, pourcentages d'abonnements normaux, taux de réabonnement, adhésions, etc. Les conseillers nationaux de la NAR ont connaissance de la plupart de ces chiffres deux fois par an.

Ce qui est frappant sur une aussi longue période, c'est la stabilité de tous ces pourcentages. Ainsi les abonnés au «Lys Rouge» sont grosso modo une fraction, pour ainsi dire constante, des abonnés de «Royaliste». On pourrait à quelque chose près faire la même remarque pour les «Cahiers trimestriels» bien que leur transformation en une véritable revue semble devoir modifier un peu les choses (création d'un public propre ?). De ces constatations on peut tirer des conclusions assez pessimistes. Que nous disions noir ou blanc, le pourcentage de gens satisfaits reste le même. Sans doute ne sont-ce pas les mêmes dans un cas ou dans l'autre (et encore cela reste à prouver), mais où est la différence ?

Un tel nous abandonne ? Cela était écrit dans les pourcentages. Tel autre est d'une fidélité à toute épreuve ? Bien sûr puisqu'il en faut tant pour cent ! On en viendrait à douter de la liberté de choix de chaque individu. Une seule fois (sur 7 ans je crois) les choses ont semblé devoir bouger. Ce fut pendant les quelques mois précédant les émissions du Prince à la télévision. Toutes les courbes se mirent à monter, lentement, très lentement, mais d'une façon inconnue jusqu'alors, avec des taux et des pourcentages croissant... Las ce fut un phénomène sans lendemain ! Le public (ce mot est déjà assez sévère à mon avis) royaliste semble aussi lent à s'enthousiasmer que prompt à se démobiliser. Ils ont été déçus ? Mais qu'attendaient-ils donc ? Ce sont eux qui sont décevants. On devine un large public apolitique dont la sympathie nous est en temps normal, bien peu utile.

Bon, il est temps d'être positif. Il est un taux que nous ne pouvons pas calculer, c'est celui des personnes prenant un premier contact avec nous à partir d'une campagne de propagande quelconque. Cependant l'analyse des courbes prouve qu'un mouvement favorable n'est perceptible que lorsque nous avons réussi à toucher plusieurs dizaines de milliers (voire centaines de milliers) de personnes. C'est la condition pour que quelques centaines de gens se manifestent. A partir de ce moment «tout est écrit» et les pourcentages fixés par l'expérience s'appliquent. Ainsi les «tribunes libres» de FR3 du temps où ses émissions avait un large auditoire, ainsi les campagnes électorales lorsque nous avons couvert de nombreuses circonscriptions. En dehors de cela il n'est aucune action dont on puisse mesurer les effets d'une façon probante. La conclusion de telles observations est simple : il faut toucher des centaines de milliers de gens pour ratisser le pourcentage de personnes qui sont, sans le savoir encore, en accord avec nos idées fondamentales et notre façon d'agir.

Une stratégie en ce sens est proposée au prochain conseil national. Elle comporte ses faiblesses inscrites dans nos faiblesses personnelles et son lot de déceptions prévisibles. Il ressort en effet de l'impossibilité de s'exprimer dans les grands «médias» que seules les actions électorales nous permettent de toucher des dizaines de milliers de personnes avec des moyens relativement à notre portée. Le lancement d'un nombre suffisant de Clubs Nouvelle Citoyenneté est la condition sine qua non d'une préparation sérieuse de ces échéances. Les royalistes sont mal préparés, voire rétifs à ce genre d'actions, un certain nombre de tests positifs (Angers, Epinal, Osny) indique pourtant combien ce travail peut être payant.

Si on veut bien considérer que les lecteurs du «Lys Rouge», par leur goût du débat et leur souci de réflexion sont une sorte d'«élite» du royalisme, nul doute qu'ils seront parmi les premiers à comprendre l'intérêt de cette stratégie et à la mettre en œuvre.

Frédéric AIMARD

SOMMAIRE

POLEMIQUE

- Sur Gérard Leclerc et Maurras page 3

MONARCHISME INTERNATIONAL

- Un entretien exclusif avec Denis Helfer page 7
- Revue de presse page 13
 - «Monarchy Canada», été 82
 - «The Economist» - oct 82

DÉBAT SUR LES PERSHING

- Une lettre du professeur Samuel page 18
- Quelle défense pour l'Europe ? page 19
 - par le Pr. Samuel
- Quelques éléments de contestation des
thèses du Pr. Samuel page 29

DÉBAT SUR LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

- Parler de dévaluation de 20% est-il sérieux ? page 30
- Vous oubliez le contexte international page 32
- Réponse du «Lys Rouge» page 33
 - Peut-on «réussir» une dévaluation ?

« LE LYS ROUGE »

revue trimestrielle d'études et de débats

17, rue des Petits - Champs 75001 Paris

directeur de la publication : Y. Aumont - imprimerie spéciale

commission paritaire de la presse : 62 187

dépôt légal du présent numéro : juin 1983

BULLETIN D'ABONNEMENT AU LYS ROUGE

à retourner à «Royaliste», 17, rue des Petits-Champs 75001 PARIS

NOM / PRENOM :

Adresse :

.....
s'abonne au «Lys Rouge» pour 4 numéros et verse pour cela (soutien 60 F),
(abonnement normal : 40 F), à l'ordre de «Royaliste» CCP 18 104 06 N Paris.

abonne un royaliste de mes amis au «Lys Rouge» pour 2 numéros au prix de
propagande de 10 F.
voici son nom et son adresse :

SUR GÉRARD LECLERC ET MAURRAS

L'article de Gérard Leclerc m'a passionné, (1). On ne réveille pas l'adolescence en vain. Mais il m'a, sur plusieurs points, mis dans la gêne. Comme le «Avec Bernanos» m'avait mis dans la même gêne, et pour les mêmes raisons. Gérard n'a pas choisi entre Maurras et Péguy, qui s'opposent radicalement sur presque tout; en tout cas sur l'essentiel. Son cœur vacille de l'un à l'autre, son cœur freine sa tête (l'expression n'est peut-être pas jolie, mais tu vois ce que je veux dire). C'est dommage pour son œuvre, Gérard Leclerc ira beaucoup plus loin le jour où il fera sa «dé-boutangisation». Cela a l'air prétentieux, mais tu vois dans quel esprit je le pense. Pour moi qui ai reçu Péguy de plein fouet, Maurras ne fait plus le poids. Je ne vois plus la monarchie que dans une optique personnaliste, proche du Moyen Age (sur ce point j'évolue et, compte tenu des réalités du présent, révolutionnaire, voire «gauchiste». Il se peut en effet que vous ayez raison sur un point clé : le jacobinisme amorce le totalitarisme. L'Etat absorbe le tissu social; il faut renouer avec l'homme fil à fil. J'aimerais avec vous réfléchir sur Arendt, sur Claude Lefort, sur Castoriadis, sur Bauchet, etc.

Revenons à Maurras et à Gérard Leclerc

1/ LE NIHILISME de Maurras, comme une maladie de jeunesse, voilà la blessure secrète qui l'humanise. Voilà par où il me touche encore. Voilà l'essentiel, voilà le départ existentiel qui leste une vue. Mais voilà aussi la fraternité «honteuse» avec Pascal, le tête à tête qui réveillait la plaie. Je relirai l'écrivain. Les errements du penseur politique restent des erreurs. Mais elles prennent à cette source tragique une lumière diaprée qui, je l'avoue, me bouleverse. Ce que le penseur de Martigues a écrit de plus beau, Gérard Leclerc le cite : «Ce qui m'étonne, ce n'est pas le désordre, c'est l'ordre.» Je n'ai jamais oublié cette phrase, je la connaissais pas cœur. Elle m'a suivi au cœur de ma crise, comme pour en atténuer le romantisme. Aujourd'hui; je dirais plutôt : «Ce qui m'étonne ce n'est pas la haine, c'est l'amour.» Avec la conviction qu'il n'y a pas d'ordre

qui vaille sans amour. L'ordre, c'est disons, la syntaxe des sociétés; leur grammaire. Mais le sens de la phrase, c'est l'amour. Les grammairiens ne font généralement pas de bons écrivains et l'ordre à tout faire mène aux formes vides. Ce sont les écrivains qui classent le sens et parfois l'apprivoisent au détour de la phrase. Maurras est passé du côté des grammairiens de la cité.

2/LA MORT hantant Maurras, c'était le salaire de son agnosticisme. Le jeune Malraux a vécu sur cette monnaie, mais il s'en est sorti : pour l'Art et la Métamorphose. La métamorphose, ce n'est pas l'éternité, mais c'est déjà la survie (dont le mérite est de préserver en même temps le secret et la profondeur du monde).

Chez Maurras il y a quelque chose de Descartes qui me gêne beaucoup : certes, il y a ce cogito existentiel, mais une fois posé il est oublié. Dès qu'il s'origine, Maurras y revient. Mais sa pensée ne l'intègre pas; elle s'exerce contre lui; elle se durcit contre lui : Maurras pense contre le temps. Péguy, véritable antiMaurras, toute sa pensée se fait sur le temps, le temps est sa pensée même et c'est pourquoi; ô paradoxe, elle survit, pourquoi elle nous parle encore. Elle se délivre dans la coulée du temps. Profondément travaillée par l'angoisse du temps (comme la pâte du boulanger est travaillée) elle joue sur le temps qu'elle accompagne pour le dépasser. Comme l'exemple kantien de l'oiseau, la pensée de Péguy prend appui sur ce qui la nie et la domine. Péguy avance, Maurras s'immobilise. A son insu, Péguy est baroque. Maurras est sciemment classique. La pensée de Maurras est une pensée de la protection, des remparts, des volets fermés; tout Péguy est ouvert au risque, à la mouvance, à la Grâce. Pour simplifier, je dirais qu'on ne dresse pas impunément les idées contre les sentiments (je sais ce que cela a de schématique). A ce petit jeu, on perd les sentiments à coup sûr, et peut-être les idées - sauf à être comme Valéry. Maurras secret a produit une œuvre secrète que l'orgueil des idées justes a étouffée. Maurras a été déformé, mais avouons qu'il l'a cherché.

Le politique, dans tout cela ? Méprise, je le répète. Le politique est l'art du temps, dans le temps. L'âme du politique c'est l'Histoire. Bien différents pourtant, Malraux comme Valéry en étaient

conscients. Au fond, Maurras était platonicien. Or, il n'y a pas de politique platonicienne. Ce ne sont pas les Grecs qui ont inventé l'Histoire; toute la pensée grecque classique se dresse contre l'Histoire. Faute de reconnaître que l'Histoire est l'âme du politique, Maurras est tragiquement passé à côté de l'âme de la France. Comme Rancé il n'a serré que l'enveloppe vide de sa maîtresse. Son pétainisme n'est pas un accident de vieillesse.

3/ Sur bien des points l'argumentation de Gérard Leclerc est dangereuse. Car à justifier la politique de Maurras en puisant sur son «capital métaphysique» on va loin en toute logique. On pourrait ainsi justifier sur les réserves de l'angoisse toutes les politiques meurtrières du XXème siècle. Ce qui justifie l'angoisse métaphysique, c'est n'est pas qu'elle soit, c'est ce qu'on en fait.

4/FERME, j'en suis désolé, Maurras l'était comme toutes les figures métaphysiques qu'il affectionnait. Maurras aurait fait une chaîne, volontaire, active, si j'ose dire, de figures fermées. C'est la grandeur de l'art classique que de fermer ses figures; c'est aussi sa faiblesse. On ne gagne rien à l'ignorer. Aucun accident ne l'affecte, aucun hasard. Mais à quel prix ! L'art classique expulse la vie dans sa dimension essentielle : l'inachèvement, la temporalité, l'imprévu. L'ouverture à la Grâce. Si la Grâce a mis 60 ans pour percer ce cœur, c'est que les idées jouaient comme un mur.

Fermée, toute la culture de Maurras l'était. A double tour. Il ne connaissait rien de l'Europe, rien du monde. Que connaissait-il de la France ? La Provence. Prenant la partie pour le tout, il a pris Martigue pour Paris.

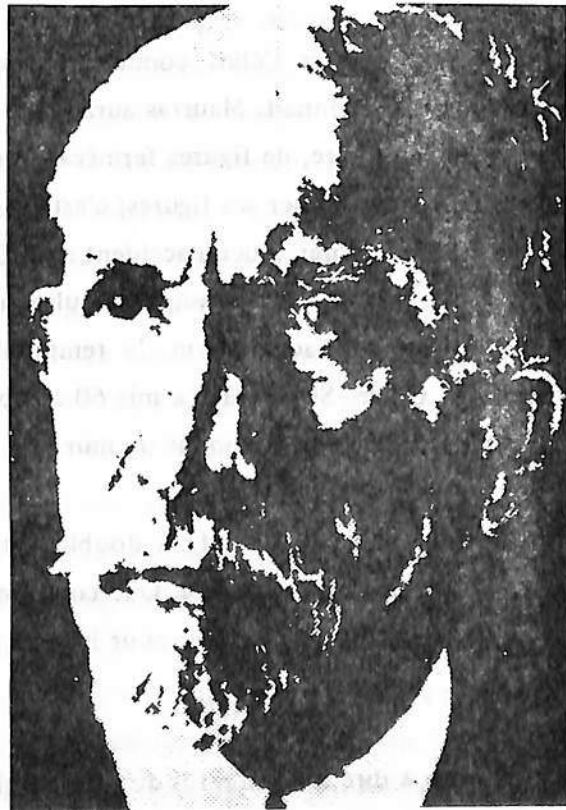
Il y aurait enfin beaucoup à dire sur son refus du racisme hitlérien, refus naturellement, d'abord (et seulement ?) du «racisme anti-français». Maurras éprouvait qu'il n'est pas très agréable d'être le juif de l'autre.

Je n'ais pas tout dit, mais (...) pardonnez-moi de régler quelques comptes (en partie double, pour une fois).

P.S. (au carré)

Gérard Leclerc ne peut soutenir que Maurras ignorait l'Ancien Testament. Il le connaissait au moins par Pascal. Mais il était impossible que Maurras, le connaissant, appréciât le génie juif sans cesser d'être Maurras. Il y a là une naïveté qui m'étonne; ou plutôt qui m'étonnerait si j'oubliais un moment que notre ami, sentimentalement, cherche à réconcilier l'inconciliable.

(1) «Maurras trente ans après» - «Royaliste» 373 du 6 janvier 83.



maurras

ENQUETE SUR LES MONARCHISTES A TRAVERS LE MONDE (suite)

ENTRETIEN AVEC DENIS HELFER porte parole en Suisse de l'Union Internationale Monarchiste

Cet entretien a été réalisé le 21 janvier 1983, alors que Denis Helfer était de passage à Paris pour les cérémonies à la mémoire de Louis XVI.

Dans quelles conditions l'Union Internationale Monarchiste s'est-elle créée ?

L'Union Internationale monarchiste a été fondée à Rome en 1976, à l'occasion d'une conférence convoquée par l'Union Monarchiste Italienne sur un thème purement italien, mais à laquelle l'UMI avait invité un certain nombre d'observateurs étrangers. Ces observateurs se sont ensuite réunis en marge de la conférence et ont décidé le principe de la création d'une Internationale monarchiste. Sa création effective aura lieu en avril 1977 à Stresa.

L'idée qui présida à cette création était que les monarchistes entre eux ne se connaissaient pas et que, même si la monarchie est en soi un principe éminemment national, ils ont néanmoins des points communs, des intérêts communs, une vision commune du monde et de la société. Après tout, tous les grands courants politiques, les anarchistes, les trotskystes, les communistes, les socialistes, les libéraux, les démocrates-chrétiens, les centristes, les conservateurs, et les fascistes, sont tous représentés par des internationales plus ou moins structurées, plus ou moins mouvantes. Pourquoi pas les monarchistes, qui, d'une manière générale, s'ignoraient jusqu'alors ? Alors qu'en Europe les monarchies sont toutes apparentées, et que jamais, au cours de l'Histoire, des systèmes politiques n'ont entretenus des contacts aussi étroits ?

Si l'on veut considérer la Communauté Européenne comme une réalité politique (dont beaucoup d'aspects sont certes négatifs, mais avec qui on doit néanmoins compter quand on fait de la politique), on constate que la majorité des Etats qui la composent sont des monarchies, même si la forme de ces monarchies ne correspond pas toujours à l'idée que s'en font certains royalistes.

Il est donc évident que de nombreuses observations sont à tirer en commun sur ce qui se passe en Norvège, ou aux Pays-Bas, ou dans le Royaume-Uni.

N'était-ce pas la difficulté, justement, de constituer une Internationale Monarchiste alors que cette cause, comme vous le rappeliez, s'inscrit très spécifiquement dans l'histoire de chaque pays ?

De Gaulle disait que l'on était vraiment européen que si l'on était profondément allemand ou Italien. Il ne s'agit donc pas de mettre l'Europe "sous la coupe" de l'une ou l'autre des Maisons royales mais d'aboutir à une coopération étroite entre les Etats sur la base d'une certaine vision du monde et de la politique qui se retrouve plus ou moins dans les monarchies.

Ceci est certes un but ambitieux. Plus immédiat est celui que les royalistes se connaissent un peu mieux entre eux. Ils forment malgré tout un certain courant politique représenté dans toute l'Europe, et même dans le monde entier.

Ce courant est évidemment plus diffus qu'incarné dans des grands partis tonitruants et bruyants. Mais , somme toute , à une époque où l'opinion publique est inondée d'informations entout genre , il faut veiller à ce que les informations soient exactes, il faut veiller à ce qu'on ne parle plus partout de la monarchie en des termes caricaturaux , et il faut agir pour que l'on cesse d'ignorer les aspects positifs des monarchies passées et les aspects positifs , actuellement , du principe monarchique .

Quelles furent les organisations qui ont participé à la fondation de l'UIM? Et quels pays y sont actuellement représentés ?

Etaient présentes à la fondation l'Union Monarchiste Italienne, le Parti Populaire Monarchiste portugais , la Nouvelle Action Royaliste et la Fédération des Unions Royalistes d'Action française (ce dernier mouvement n'existe plus actuellement , ayant fusionné avec la Restauration Nationale). Egalement Tradition und Leben, qui est un mouvement monarchiste allemand , et , en observateur , M. Parker qui préside une association légèrement similaire à la notre fondée en 1974 , le Bureau of International Monarchist Relations .

Nous avons par la suite reçu l'adhésion des Autrichiens de la Verrein Osterreichiche Monarchisten ,et du Front Bulgare de Libération Nationale qui est une organisation royaliste . Nous avons par ailleurs des contacts plus ou moins informels mais suivis avec des monarchistes vietnamiens , canadiens , et de certains pays du Tiers-Monde . Enfin , le Conseil Suprême Monarchiste Russe avait également été représenté lors de la fondation de l'Union .

Quelles ont été , depuis cette fondation , les actions marquantes de l'UIM ?

L'action a surtout été menée au niveau de chaque pays .Notre association étant une sorte de fédération , chaque organisation nationale a pris sur elle de bien vouloir répercuter dans ses conférences ou dans ses publications , nos objectifs . Et il n'y a guère , actuellement , de colloques ou de manifestations importantes de l'un ou l'autre des mouvements nationaux qui ne se déroule sans la présence d'observateurs étrangers .

Un autre aspect important est la nomination , dans les pays qui ne sont pas des monarchies ou qui n'ont aucune tradition monarchique , tels la Suisse ou les Etats-Unis , de personnes qui sont chargées d'un travail d'information de l'opinion publique . Leur rôle est de rectifier dans la presse un certain nombre d'affirmations mensongères ou de combattre la " conspiration du silence " .

Il y a eu , par exemple , et pendant longtemps , une telle conspiration du silence dans la presse européenne au sujet de la manière dont a été " abolie " la monarchie en Italie en 1946 .Cela a été , bien évidemment , le rôle de l'UMI italienne de combattre dans son pays , cet état de fait ; mais à l'étranger , et grâce aux relais locaux de l'UIM, la presse a fait une certaine place aux événements et. aux mouvements d'opinion qui ont dernièrement agité l'Italie à propos de la question monarchique . même le Spiegel y a consacré un article relativement objectif ...

Observant , comme vous le faites , l'évolution des idées royalistes en Europe , quels sont , selon vous , les pays qui vous paraissent susceptibles de présenter un renouveau en ce sens ? Quels sont , en clair , ceux où un projet politique monarchique a, actuellement le plus de chances d'aboutir ?

Il est très difficile de répondre à cela ; Nous fondons néanmoins beaucoup d'espoirs sur le Portugal où le Parti Populaire Monarchiste , soit en son nom propre , soit dans le cadre de l'Alliance Démocratique , a une place très importante dans la vie nationale . Le Prétendant portugais est , d'autre part , le seul actuellement en Europe à éditer un bulletin régulier et à avoir un cabinet comme en avait jadis le Comte de Paris ou ses prédécesseurs . Le Prétendant a donc une action civique et sociale très importante en même temps que le PPM est présent partout et à tous les niveaux sur la scène politique . En outre , et en dehors du mouvement royaliste lui-même , il est d'autres monarchistes , dans d'autres formations politiques qui , lors des grandes questions , voteront au Parlement dans le sens que le PPM suggère ou souhaite ...

Certains espoirs sont également fondés sur l'Italie où l'affaire du retour des dépouilles de Victor-Emmanuel III et de la reine Hélène a vraiment déclenché un débat , sur le fond , sur la Monarchie italienne .

Il faut savoir que l'Union Monarchiste Italienne n'est pas un parti , mais une association politique , et que , en tant que telle , elle est l'association qui compte le plus grand nombre d'adhérents en Italie . De plus , là aussi , un très grand nombre de députés et de sénateurs sont monarchistes et , sans appartenir forcément à l'UMI , agissent eux aussi pour défendre les intérêts de l'Italie tels que les conçoit la Maison de Savoie .

Enfin , il paraît tout à fait présomptueux d'espérer en Grèce un retournement de l'opinion . Il y a néanmoins 30% de la population qui ont voté pour la monarchie lors du referendum , et il y en aurait certainement eu plus si certaines erreurs n'avaient été commises à ce moment . L'événement qu'a été la mort de la reine Frédérique a pourtant montré que la monarchie conservait des racines vivaces dans ce pays .

Il semble donc que la Méditerranée , qui nous a donné une surprise avec l'Espagne , puisse être la région d'où viendra l'espoir pour la monarchie en Europe .

La France ?

Je crois que c'est Pompidou qui disait que les Français avaient le démon gaulois de la division . Et c'est un fait qu'ils aiment bien se diviser , créer des groupuscules ; aussi les étrangers ne comprennent-ils pas ce royalisme français qui est divisé en deux groupements principaux (et si l'on y regarde de plus près en cinq ou six !) . Quant à la politique française , elle est tout aussi déconcertante ...

Toutefois , on ne peut que constater que le style de gouvernement de la France hérité du Général de Gaulle , et qui est celui de Mitterrand quand il agit vraiment en chef d'Etat et qu'il n'est pas contraint de céder aux marchandages des ailes les plus remuantes du parti dont il est issu , est d'une certaine manière , monarchiste .

Et chacun est convaincu que , s'il y a un jour un événement qui permet à la France de retrouver la monarchie , ce sera certainement le pays qui la retrouvera avec le plus d'adéquation et le plus de satisfaction .

Il faut bien s'avouer néanmoins qu'il y a eu beaucoup d'erreurs commises Elles sont partout ; elles sont actuellement chez les royalistes , elles sont peut-être aussi dans certains comportements des familles royales .

Car souvent ces familles royales ne semblent plus croire elles-mêmes en ce qu'elles représentent , ne semblent plus être tout à fait prêtes à se battre pour leur cause . Mais ce problème est après tout celui de la Monarchie en général , en Europe et dans le monde : les " prétendants " ne prétendent peut-être pas assez . C'est une question assez ancienne et sur laquelle nous n'avons que peu de prises .

Tous ce que aimerions faire est que les royalistes de chaque pays se rendent compte qu'au delà des combats tout à fait légitimes pour leurs propres intérêts nationaux , il existe un certain nombre de choses , qu'ils ont en commun , et que , au fond , il vaut mieux considérer ce qui peut unir que ce qui peut diviser . Car ce qui peut unir n'est pas forcément négateur de sa propre identité . Il est donc important que les monarchistes de tous les pays se connaissent , il est plus important encore que les opinions publiques aient constamment en tête la mémoire de la monarchie . Il faut se rappeler , par exemple , qu'au début de ce siècle en France , il y a pu y avoir une grande manifestation de " boycott " de la République à Lyon ; quand le président de la République est arrivé , il a trouvé des rangs de spectateurs fort clairsemés et de nombreux volets fermés sur son passage. Et il n'y a que 80 ans de cela !!!

C'est quand on pense à la dégringolade des expressions publiques de ce genre de sentiment , que l'on s'aperçoit de la nécessité qu'il y a que l'opinion garde en tête le fait monarchique , qu'elle soit renseignée sur ce qu'a été

véritablement l'Histoire (trop souvent manipulée et travestie) et que , pour elle , la monarchie soit de ces choses qui peuvent un jour ou l'autre faire partie de la vie quotidienne . Une chose qui ne soit pas seulement de l'ordre du débat intellectuel ou théorique et que les Français et les Italiens devront un jour prendre en main .

S'il y a un jour une situation qui exige que le peuple ait la grande décision , il ne faut pas qu'il fasse preuve d'ignorance :

il faut avoir de la monarchie une idée qui dépasse celle qui est présentée par la " presse rose " , qui a une certaine utilité , mais qui est aussi un peu soporifique. Il est bien connu qu'au Portugal , par exemple , c'est ainsi que Salazar a " endormi " et berné les monarchistes ; sur ce point il faut rester très vigilant. Il faut savoir que le sentiment monarchiste existe certainement , diffus, et au plus profond des gens, mais il faut justement faire qu'il dépasse ce niveau-là .

Ceci est notre principal but ; nous ne sommes pas une " Internationale Blanche " , au sens où il y a une Internationale Noire avec ses ramifications ... Nous ne sommes pas une organisation activiste dans cette acception .

De ce petit panorama, il ressort quand même l'impression de deux grandes "tendances" au sein des royalismes européens. On semble se trouver parfois face à des individus nostalgiques de la grandeur des monarchies passées, et, d'autre part, à des militants beaucoup plus impliqués dans la vie politique actuelle de leurs pays ...

Oui, c'est un fait. Mais, personnellement je ne pense pas que cela un tort. ^{soit moi}
Le tort serait, selon, qu'il n'existe que des groupes intéressés par l'héraldisme, la généalogie et l'histoire. Mais je pense qu'on ne peut forcer chacun à ressentir la monarchie de la même manière. Après tout, c'est ce qu'enseigne la France: il y a des gens qui lisent Aspects de la France, d'autres qui lisent Royaliste, tous gens qui reconnaissent le Comte de Paris comme chef de la Maison Royale, et gens qui sont certainement de chaque côté d'aussi bonne foi, même si la lecture de chacun de ces organes apparaît extrêmement contradictoire.

Je ne pense pas quant à moi, que tous les royalistes doivent passer par le même moule ni qu'ils doivent forcément avoir la même sensibilité et la même façon d'appréhender les choses. Même dans un parti politique après tout, il y a ceux qui collent les affiches, ceux qui écrivent les discours, ceux qui récoltent l'argent, ceux qui élaborent le programme, et chacun a des activités différentes correspondant à sa mentalité et à son tempérament. Dans cette mesure je ne crois pas que les monarchistes doivent exclure de leurs rangs ou mépriser

telle ou telle façon d'être monarchiste, même si, évidemment, une certaine vigilance s'impose du fait de la présence, trop longtemps, de royalistes qui étaient exclusivement des monarchistes de nostalgie. Pourtant, même ceci est important, car on ne doit pas se couper de ses racines et il faut des gens qui rappellent qu'ils sont royalistes parce que c'est bien la monarchie passée qui a construit leur pays et qui lui a donné jadis la grandeur. Cette grandeur qui fait que quand on parle de la France dans le monde, beaucoup de gens pensent encore aux Lys.

Quelles sont actuellement les perspectives de l'Union Internationale Monarchiste ? Vers quels domaines va-t-elle diriger son action ?

Je pense que les domaines prioritaires sont l'information et la culture -. Il est certain, quant à nous, que nous sommes respectueux des indépendances nationales et que nous ne voulons pas nous imiscer dans les affaires intérieures portugaises; ou françaises, ou russes, (il y a en effet actuellement des problèmes de représentation des monarchistes russes de l'extérieur, comme de l'intérieur.) rieur.)

Donc notre action politique ne doit pas être l'intervention dans les actions de chacun des groupes qui le composent.

Mais je pense qu'il est extrêmement important de promouvoir des actions d'information.

Par exemple: si vous ouvrez actuellement un journal de Hambourg ou de Milan, et si c'est un bon journal, le Hambourgeois et le Milanais apprennent ce qu'est le Parti Radical italien, savent ce que sont les Grünen. Même les Berlinoises, peuvent savoir ce que représente Monsieur Robert Fabre. Il faut donc que toutes les

personnes qui peuvent avoir une influence en Europe(ce qu'on appelait autrefois l'élite) soient informées de ce que sont les monarchistes de tel ou tel pays et que l'on ne parle pas seulement de la Monarchie lorsqu'il y a un mariage royal , un tel événement a une fonction éminente, mais trop fugace dans la presse. Un exemple me vient à l'esprit: on a tourné un film de deux heures sur les 70 ans de la Reine Juliana avant qu'elle n'abdique. C'est un film extrêmement intéressant, qui n'existe malheureusement qu'en version néerlandaise et ce pourrait être une des tâches de l'UIM que de faire connaître ce genre de production. Ou par exemple d'aider à faire une traduction d'un ouvrage royaliste intéressant paru dans tel ou tel pays. Ainsi, la compilation de Falcone Luciferro sur les messages que le Roi d'Italie n'a cessé d'adresser à son peuple depuis son exil de 1946; ce serait le rôle de l'UIM de promouvoir des traductions étrangères de cet ouvrage.

Voici je pense, la voie concrète, dégagée d'objectifs trop lointains ou trop utopiques, et que nous avons à portée de main.

Au service de la monarchie

par Yoland Senécal

Georges Vanier, ancien gouverneur-général, arranga un rencontre entre le général, Charles de Gaulle et le chef de la maison royale de France, maison qui était à une époque souveraine du Canada. Ce fait n'est qu'une des révélations piquantes à trouver dans les mémoires d'Henri, comte de Paris, dont nous avons une critique d'un membre du département d'Histoire de l'Université de Montréal.

Henri d'Orléans, comte de Paris, né en 1908 est le chef de la maison royale de France, c'est-à-dire l'héritier de la couronne de son pays ou, si l'on préfère, le prétendant au trône. "Prétendant", il l'a été durant toute sa vie plus que tous ses prédécesseurs depuis 1848, car il chercha toujours à occuper un poste d'importance, avec ou sans le titre royal. C'est donc essentiellement des Mémoires* d'ordre politique que le comte de Paris nous présente ici, au contraire de ceux de sa femme, publiés un an plus tôt et qui s'attachaient surtout aux événements familiaux et anecdotiques.

C'est donc autour de quelques grands axes que le comte de Paris a situé ces mémoires: sa jeunesse; ses premières armes en politique et la rupture avec l'Action française; la guerre et plus particulièrement l'affaire d'Alger; le retour en France et son action sous la IV^e République; enfin et surtout, ses relations avec le général de Gaulle sous la V^e République et ses espoirs de prendre la direction du pays.

Le comte de Paris passa sa jeunesse au Maroc. Le prince fut ainsi lié dès le début de sa vie à l'Afrique du Nord, pour laquelle il conserva toujours un grand attachement. Durant son enfance le comte de Paris n'était pas astreint à l'exil puisque la loi de 1886 ne touchait que le chef de la famille royale qui était alors le duc d'Orléans, son oncle. Mais en 1923 celui-ci mourut sans enfant et son cousin le duc de Guise devint alors le chef de la famille royale de France ou, pour les monarchistes, le roi Jean III. Son fils le comte de Paris était dauphin. L'un et l'autre furent désormais interdits de séjour en France. La famille royale s'installa alors au manoir d'Anjou, en Belgique, à proximité de la frontière française. "Je m'interrogeais, écrit le comte de Paris, sur la réalité profonde de l'exil. Je n'en mesurais encore ni l'étendue, ni la lourdeur, ni les difficultés. Ni la cruauté. En attendant, puisque l'histoire me l'imposait, le mieux était d'en être fier". (p. 62)

De par le vœu de son père, le comte de Paris recevra une éducation de premier ordre. Au début, ses précepteurs étaient des disciples de l'Action française. Le prince fréquenta pendant quatre années l'Université de Louvain: deux années en science, deux années en droit. Des professeurs vinrent également de Paris lui donner des cours particuliers.

* Henri, comte de Paris, *Mémoires d'exil et de combats*, Paris, éditions Marcel Jullian, coll. Le Livre de Poche, 1981, \$6.95.

En 1931 le comte de Paris épousait sa cousine la princesse Isabelle d'Orléans-ét-Bragance. Il devait avoir 11 enfants et l'aîné de ses fils, Henri, comte de Clermont, est son successeur.

Les années 30 virent l'arrivée du comte de Paris sur la scène politique et seront marquées par la rupture de la maison de France avec l'Action française, laquelle rupture permettra au comte de Paris d'affirmer ses idées et son indépendance. A cette époque le duc de Guise s'était déchargé sur son fils unique de ses responsabilités politiques, y portant lui-même assez peu d'intérêt.

Rappelons que l'Action française, mouvement néo-monarchiste, est née à la faveur de l'affaire Dreyfus. Son maître était Charles Maurras, penseur brillant mais dogmatique et intransigeant. L'Action française était antirépublicaine, bien sûr, mais aussi antidémocratique et elle était très éloignée de la tradition libérale de l'orléanisme. Après la mort du premier comte de Paris, en 1894, l'A.F. en vint à représenter le mouvement monarchiste dans sa quasi-totalité. Elle accapara les anciennes structures mises en place par le premier comte de Paris. Le duc d'Orléans, fils de celui-ci, peu touché par les questions politiques et qui vivait en exil, entretenait cependant d'excellentes relations avec le mouvement maurrassien. Le duc de Guise fit de même. Le comte de Paris actuel, quant à lui, se sentit très tôt éloigné de l'A.F., mais surtout "étouffé" par elle. Ce sentiment conduisit à la rupture dont nous parlons plus haut. Le prince s'en explique longuement dans ses mémoires.

A propos de Maurras, il écrit: "L'homme m'impressionnait par la force de ses convictions et l'altitude de son esprit, mais je le trouvais trop excessif, trop certain dans ce qu'il avançait. La notion que je commençais, seul, à me faire de la mission royale, était, précisément, qu'un monarque ne devait appartenir à personne et se garder de n'entendre qu'une voix, fut-elle la plus haute." (p. 76)

Mais le comte de Paris reconnaît toutefois dans une entrevue à l'*Express* du 7 avril 1979 que si "Maurras n'avait pas existé, il n'y aurait rien eu" (c'est-à-dire aucune possibilité d'action royaliste valable). A cette époque le comte de Paris n'en cherche pas moins à secouer la "mainmise dont Maurras disposait sur la cause monarchiste". D'autant plus que le comte de Paris développe des idées qui sont très différentes de celles de Maurras et que l'attitude et l'esprit des membres de l'A.F. lui repugne. "La société changeait autour d'eux sans qu'ils en soient conscients et, campant sur leurs certitudes, ils vivaient, à l'intérieur même de la France, comme des exilés." (p.89)

Bientôt, afin d'affirmer son indépendance la maison de France fait paraître le *Courrier royal*, une revue bi-mensuelle. Le comte de Paris publie deux essais; dont un sur le prolétariat en 1937. En raison de ses idées, qui paraîtraient aujourd'hui bien modérées, on le qualifia de "prince rouge" dans les pages de l'*Action française*. Maurras en vint à intervenir: il interdira à ses partisans de lire le *Courrier royal*. Le comte de Paris, quant à lui, rend publique, à la fin de 1937, une



Henri, comte de Paris

déclaration du duc de Guise. "L'A.F. n'a jamais été une émanation de la Maison de France, n'étant pas soumise à notre autorité, elle ne saurait nous engager. (...) Seule, la Maison de France, dont je suis le chef, est le dépositaire de la doctrine royale. Elle est seule qualifiée pour définir ce que sera la monarchie de demain." La rupture était consommée. Jamais plus le comte de Paris n'entretiendra de bonnes relations avec ce mouvement. Il s'agit là chez lui d'une option fondamentale, qui l'a toujours fait s'éloigner de ceux qui le soutenaient: les royalistes, ainsi que de l'extrême-droite en général. "J'en arrivai à conclure, écrit le prince dans ses *Mémoires*, que je devais, insensiblement, m'éloigner de mon entourage monarchiste si je voulais établir un contact authentique avec mon pays." (p.90)

Et puis ce fut la guerre. Le comte de Paris chercha alors à servir mais on lui refusa l'entrée dans l'armée française. Le gouvernement de la République en vint toutefois à lui confier, à la fin de 1939, quelques missions diplomatiques officieuses: en Italie, en Grèce, en Bulgarie. Après la débâcle, le comte de Paris est autorisé à servir dans la Légion étrangère. En 1940, le prince quittera la Légion pour se rendre au chevet de son père, extrêmement malade. Lorsqu'il arrive au Maroc, le duc de Guise est déjà mort: le comte de Paris devient ainsi le chef de la maison royale de France; pour les monarchistes, il est le roi Henri VI.

Le comte de Paris s'installe alors au Maroc, où débute une période importante de sa vie. Comme tant de Français, le prince avait mis quelques espoirs dans le maréchal Pétain mais il devait rapidement changer d'avis. Le prince se rendit à Vichy durant l'été 1942 et il y rencontra diverses personnalités du régime. "Ce fut décevant et fatigant, écrira-t-il plus tard. La frousse de ces hommes m'a dégoûté..." Le général de Gaulle, ultérieurement, reprochera au prince de ne pas l'avoir rejoint à Londres dès le début. "Il n'avait pas compris, commentera plus tard le comte de Paris, que le principe

même qu'il révérait en moi l'interdisait. Je ne pouvais pas être gaulliste" (Interview au *Point*, 9 avril 1979).

L'Affaire d'Alger se situe donc dans ces années troubles de la guerre. Elle fut marquée par la tentative de prise du pouvoir par le comte de Paris en Afrique du Nord et par l'assassinat de l'amiral Darlan. La situation politique et militaire en Afrique du Nord était extrêmement complexe. L'amiral Darlan, jusqu'alors successeur désigné du maréchal Pétain, passe du côté des Américains après le débarquement de ceux-ci en Afrique du Nord. Les gaullistes intriquent. Le comte de Paris ne reste pas inactif lui non plus. Il envisage de devenir un espèce de "de Gaulle de l'Afrique du Nord", rassemblant différentes tendances. Bientôt, un comité se crée, composée de plusieurs élus des départements de l'Afrique du Nord, dont plusieurs républicains, afin de donner le pouvoir au comte de Paris. Le problème du régime, c'est-à-dire de la question monarchique, serait posé ultérieurement. En attendant le comte de Paris ne prendrait le pouvoir qu'à titre personnel. Le délégué des Américains à Alger s'y montre assez favorable. Mais c'est en haut lieu que les Américains bloqueront le comte de Paris, donnant ainsi la préférence à Darlan.

"C'est beaucoup plus tard que je m'expliquais tout à fait l'attitude des Américains. Militairement, ils étaient les maîtres et

pouvaient très bien, dans l'immédiat, se passer de l'existence d'un quelconque gouvernement français, qu'il s'agisse de celui de Darlan, de de Gaulle ou du comte de Paris. Ils avaient, avant tout, besoin d'une personnalité à leur convenance qui soit en apparence, dépositaire d'un pouvoir tout à fait inexistant. Au début, ils ne m'ont pas pris au sérieux. Ils se sont bornés à enregistrer ce qui, pour eux, n'était qu'une candidature de plus. Tout était bon qui éloignait de de Gaulle, le seul qui, par l'intransigeance de son caractère, n'entrerait pas dans le rapport de docilité qu'ils entendaient maintenir." (p. 203)

Puis ce fut le drame: l'amiral Darlan tomba sous les balles tirées par un jeune monarchiste. A l'époque, et longtemps après ces événements, on accusa le comte de Paris d'avoir fromenté l'élimination de Darlan, et cela sans aucune preuve. Le comte de Paris s'en défend longuement dans ses *Mémoires*, et nous n'entrerons pas dans ces détails. Cependant, en dépit de ces dires, quelques personnes ont réaffirmé, après la parution des *Mémoires* que le prince était bel et bien impliqué dans la mort de Darlan. A ceux qui connaissent bien l'action du comte de Paris, ses idées, ses croyances, cela paraît hautement improbable. Il n'a jamais misé sur la violence et sur la force. Au pire, le comte de Paris aurait été au courant de ce qui se tramait et il aurait gardé le silence. . .

L'après-guerre fut assez calme pour le prince. Il s'installa avec sa famille en Espagne, puis au Portugal. En 1950 la loi d'exil, considéré comme anachronique, fut abolie et le comte de Paris pu rentrer en France. Ainsi allait débuté une période d'intense activité où le chef de la maison de France chercha à se faire connaître au maximum, afin d'apparaître comme le recours face au régime vacillant de la IV^e République. Il effectua de nombreux voyages à l'intérieur du pays; plusieurs fois par semaine il reçut chez lui des personnalités de tous les horizons; il fait paraître un *Bulletin mensuel d'information*, qui est envoyé à 70,000 notables, etc. Cependant, en dépit de tout cela, l'homme providentiel, en 1958, ce ne fut pas le comte de Paris mais le général de Gaulle, qui reprit le pouvoir dans les circonstances que l'on sait. Pour Henri de France, ce devait être pendant l'amorce d'une nouvelle espérance.

Cette période qui débute sera marquée, pour le prince, par des illusions et des désillusions. Le long chapitre consacré à cette époque est de loin le plus intéressant des *Mémoires*. Le général de Gaulle, sans être carrément maurassien, avait été influencé, comme beaucoup d'hommes de son temps et de son milieu, par l'idéologie de l'Action française. Ainsi il dénonçait les tares de la démocratie parlementaire, était favorable à un exécutif fort, etc. Il avait un certain pen-

IN THE SERVICE OF AN IDEAL

Henri of Orleans, Count of Paris, is the Head of the Royal House of France — that is, the rightful King of France were France a monarchy. His is the family which once ruled Canada (or New France) and he is directly descended from Henri IV, on whose behalf Champlain founded Quebec. Recently the Count published his political memoirs. The paperback edition of his book is reviewed in this feature article by Yolande Senecal of the University of Montreal's Department of History.

All his life the Count of Paris has worked to keep alive the idea of monarchy as an alternative to the entrenched but very unstable republican society which has existed in France since 1870. Born in 1908, he spent part of his youth in Morocco because a law of exile between 1886 and 1950 prevented the Head of the Royal House and his Heir from living in France. He attended the University of Louvain and subsequently lived in Belgium close to the French border.

His father the Duke of Guise did not have as much interest in monarchist political activity and therefore the Count took over the direction of royalist policy before his father's death. His first major political act was to break with the Action Française, the best organised and most successful royalist group in the country, led by the redoubtable Charles Maurras. The Count of Paris had found the Action Française narrow, illiberal and anti-democratic in outlook. He saw the role of the king as that of reconciler of the deep ideological and economic divisions that plagued France. He also rejected the Action Française's claim to speak for the Monarchy.

No one but the Royal House itself, he insisted, was the depository of monarchist doctrine.

When war broke out in 1939, the Count was only allowed to serve his country in the Foreign Legion, although the government of the dying Third Republic did call on him to undertake diplomatic missions in Italy, Greece and Bulgaria. He then took up residence in Morocco again. The hopes raised in him by the Pétain regime were dashed by a visit to Vichy in 1942, which left him disgusted. On the other hand, the Head of the Royal House could not become a Gaullist either, for that would have meant joining a party, something he felt a potential king could never do.

The Count of Paris came closest to achieving power during the Algerian Affair, when Allied Forces landed in North Africa in 1942. Admiral Darlan, the designated successor of Pétain, happened to be in North Africa and quickly switched sides to join the Allies. Faced with a choice between Darlan or the Count of Paris, the Americans chose the former. Darlan's triumph was, however, brief. He was shot by a young monarchist to the ultimate benefit of General de Gaulle. The Count has been accused of engineering this assassination but he emphatically denies it in the memoirs and the reviewer concludes that the Count's ideas and beliefs make it unlikely.

In 1950 the law of exile was repealed and the Count of Paris returned to France. He began a decade of intense political activity which included publication of a monthly newsletter for 70,000 prominent Frenchmen.

Although it was de Gaulle not Henri of Orleans who achieved power in 1958, the de Gaulle years provide one of the most fascinating chapters in the Count's memoirs.

The Count of Paris and General de Gaulle met for the first time on July 13th, 1954, and it was a future Governor-General of Canada, General Georges Vanier, then Canadian Ambassador to France, who brought it about. There followed regular discussion and correspondence between the two men that lasted until de Gaulle's death in 1970.

De Gaulle appeared to encourage the Count in his hope of becoming his successor but always stopped short of anything definite. Did the general really wish to restore the Monarchy in France or just to appropriate its 1,200 year old legitimacy and prestige? The question remains unanswered. When de Gaulle failed to be re-elected on the first ballot in 1965, the Count of Paris realised the general no longer had the power to impose him on France as his successor. In the last analysis, the reviewer concludes, the loss was France's.

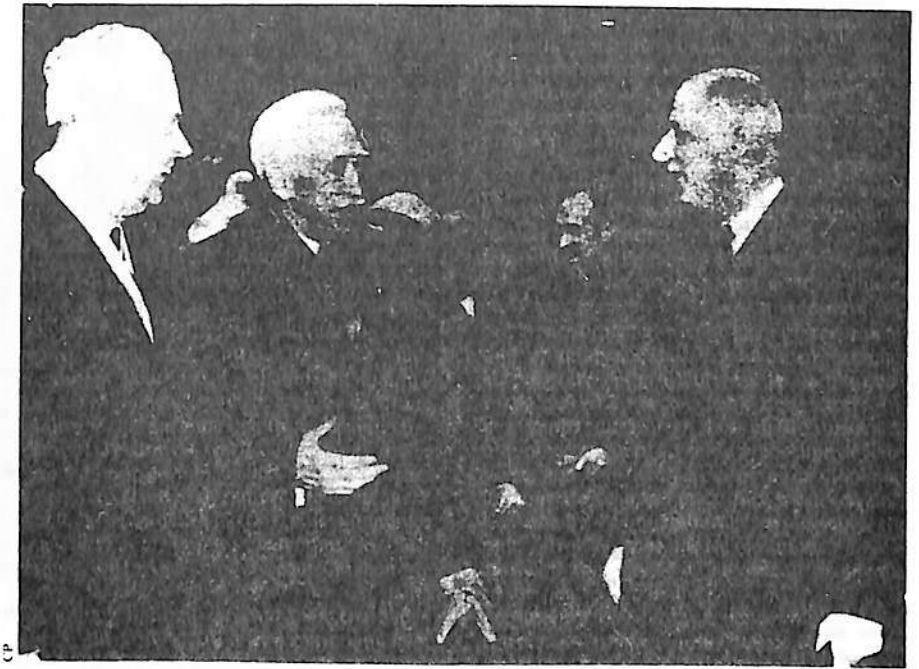
Today at 74 the Count of Paris lives retired at Chantilly, where he has founded a home for the aged. His success in keeping alive the ideal of monarchy as a credible alternative in a hostile climate has rendered great service to monarchists. After all, pressure against the Monarchy in countries such as Canada is to some extent merely a reflection of the fact that republicanism has been more fashionable than monarchy in this turbulent century. — Ed.

chant pour le royalisme, c'est le moins qu'on puisse dire et le comte de Paris pouvait raisonnablement espérer quelque chose du retour au pouvoir du général. D'autant plus que les deux hommes se connaissaient déjà. La première rencontre entre eux eut lieu le 13 juillet 1954. C'est le général Vanier, plus tard gouverneur général du Canada, alors ambassadeur en France, qui avait fait part au prince du désir que le général de Gaulle avait de le rencontrer. "Nous venions, écrit le prince qui commentait cette première rencontre, de commencer un long dialogue sur la France. Il durerait quinze années." (p. 246) Avant le retour au pouvoir du général il y eut ainsi entre le général et le comte de Paris quelques réunions où l'on faisait un tour d'horizon politique. Très souvent ils se mettaient d'accord sur les solutions à apporter aux grands problèmes de l'heure.

Le comte de Paris soutint le général de Gaulle dès le début de son retour au pouvoir, notamment lors du vote sur la Constitution de la V^e République. De Gaulle reçut en outre l'appui du prince sur le problème algérien. Comme auparavant, les rencontres entre les deux se multiplient, à l'Elysée cette fois, et généralement assez tard dans la soirée. Il y a comme une pathétique grandeur à imaginer ces deux hommes, au fond très solitaires, parler de la France et de son avenir.

Le 17 juin 1960 le comte de Paris demande au président de faire quelque chose de concret le concernant. Une mission diplomatique au Proche-Orient lui sera alors confiée. Ce fut, au vrai, le seul geste positif que le général de Gaulle accomplit en faveur du prince. Ici il faut s'arrêter et poser la question fondamentale que le comte de Paris s'est lui-même posée dans son livre: pourquoi le général de Gaulle n'a-t-il pas fait plus pour la venue au pouvoir de Henri de France. De Gaulle, nous le savons, était de tendance monarchiste: "Je crois profondément à la valeur de la monarchie" (rapporté par le comte de Paris p. 268). Le général était convaincu que la France avait besoin d'un arbitre suprême se situant au dessus des partis. Il se faisait fort de jouer ce rôle, mais après lui? De Gaulle reconnaissait, sur ce point, la supériorité de la monarchie: "Vous, me dit le général, vous êtes éternel. Moi, je ne suis que l'homme qui passe. Vous avez cet unique privilège d'être éternel, d'être toujours là." (p. 254) Ce problème, le général de Gaulle l'a évoqué publiquement à diverses reprises. "Quand je ne serais plus là, disait-il le 11 avril 1961 à l'occasion d'une conférence de presse, il faudra un chef de l'État en dehors des partis et qui ne soit pas lié à une majorité parlementaire. Il faudra qu'il puisse donner les grandes options, être un arbitre, mais surtout exprimer les grandes orientations." En 1964 il affirme: "Le pays a compris qu'au dessus de tout il y a son intérêt commun, son intérêt national et que celui-ci doit être représenté d'une façon ferme, continue et impartiale... J'en réponds pour le moment, j'en répondrai aussi longtemps que je le pourrai et, après moi, j'en suis sûr, le pays, qui a choisi cette route, voudra la poursuivre."

La situation était telle, en ces années-là, que beaucoup s'attendaient à une action spectaculaire de de Gaulle en faveur du comte de Paris. Par exemple le général avait fait part au prince de sa décision de ne pas solliciter un renouvellement de son mandat présidentiel en 1965. Ainsi le comte de Paris pourrait être son successeur. "C'est alors que je posai au général la question cruciale: accepterait-il de



Le général Georges Vanier (centre) avec le général de Gaulle, durant son séjour au Canada en 1960. Le premier ministre, John Diefenbaker, à l'arrière plan.

me présenter à l'opinion publique comme son successeur? Après un moment d'hésitation, il répondit par la négative. D'abord, il était prématuré, pour lui, de s'engager si longtemps à l'avance. Ensuite, et à tous égards, il estimait préférable de ne voir s'engager seul." (p. 293) Ce refus allait changer beaucoup de choses, car le plan du Comte de Paris avait été de se faire élire président de la République, avec l'appui de de Gaulle et comme son successeur. Après, la question de la monarchie aurait pu être posée. Un plan qui ressemble à celui de Napoléon III, qui fut président de la République avant d'être empereur...

Quoiqu'il en soit, le général de Gaulle annonça son intention d'être candidat de nouveau. Cette année 1965 allait être aussi une année charnière dans la vie du comte de Paris. Le général de Gaulle fut élu difficilement, au second tour de scrutin. "Le ballottage du premier tour, écrit le comte de Paris, constitua, à ses yeux, un véritable affront." (p. 302) Par ailleurs il était évident que de Gaulle ne possédait plus ce large soutien populaire qui lui avait été rendu dans les années 1958-1963. Il n'était plus qu'un président comme les autres, un peu plus prestigieux peut-être. Les gaullistes, quant à eux, s'assimilaient de plus en plus à la droite traditionnelle. Le comte de Paris en était conscient. "Désormais, écrit-il, il cessait d'être l'arbitre pour devenir le chef d'une majorité. A mes yeux, tout était radicalement changé." (p. 304) Le général n'avait plus l'audience nécessaire pour imposer le comte de Paris comme son successeur. De toute manière le comte de Paris ne croyait pas en cette possibilité. Il allait devenir plus critique à l'égard du général, tout en continuant avec lui des relations personnelles et en le soutenant dans des moments de crise, comme en mai 1968. A partir de 1967 le prince, graduellement, devait réduire ses activités politiques et publiques. Ses *Mémoires* se terminent avec la mort du général de Gaulle. "Notre long dialogue sur la France avait pris fin. Celui que j'ai, de naissance et de conviction, engagé

avec les Français ne s'éteindra qu'avec moi." (p. 322)

Le comte de Paris fut l'une des rares personnes à s'incliner devant la dépouille mortelle du général de Gaulle, dans la résidence du défunt à la Boisserie. Quelles furent, alors, ses pensées profondes, nul ne le sait. Mais il est permis de croire que le comte de Paris s'est alors interrogé, comme il l'a fait dans son livre, sur la position du général de Gaulle à son endroit. Pour quoi ne s'est-il rien produit de concret? "De Gaulle, m'avait-il, sciemment, dupé?" se demande le prince. (p. 298) "Je ne pouvais pas ne pas poser la question puisque le lecteur se la posera, de commenter le comte de Paris dans son entrevue au Point. Alors j'ai voulu la poser moi-même pour que les lecteurs ne me prennent pas pour un imbécile."

Cette question, le comte de Paris y répond par la négative. "Je crois que de Gaulle avec moi était sincère. Mais qu'il était victime à la fois de son profond désir de réaliser ce dessein et de sa prudence." (Entrevue au Point, op. cit.) Là-dessus, le prince écrit en outre dans ses *Mémoires*: "Quel intérêt aurait-il pris à me duper? Il n'était pas homme à perdre son temps. S'était-il, peu à peu, attaché au pouvoir, s'était-il au long des jours, persuadé qu'il était seul capable de l'exercer en des temps difficiles? Les chefs suprêmes n'appréciaient guère qu'on se préoccupe de leur succession." (p. 298) Le général de Gaulle a manqué de courage politique, c'est certain. Egalement, "Son entourage avait tout fait pour réfréner, chez lui, les tentations monarchistes." (p. 299) Mais la clef du problème réside peut-être ailleurs.

Plusieurs — en particuliers chez les royalistes — ont cru qu'en accordant tous ces égards au comte de Paris, et en recherchant l'appui, le général de Gaulle, sans vraiment souhaiter un retour de la monarchie, n'avait guère voulu que faire rejaillir sur lui et sur sa politique la légitimité royale et historique de 1,200 années que le comte de Paris représentait. Ce dernier a évoqué cette hypothèse dans son livre: "Était-ce dévotion envers le

principe que j'incarnais? Sans doute, mais s'y ajoutait l'incontestable satisfaction de constater et de savoir que j'étais en plein accord avec son action et que je ne cessais de l'affirmer bien haut. "Venant de Vous"... il employait souvent cette expression. Il se disait que la France millénaire entérinait ce qu'il entreprenait pour la France de son siècle." (p. 300) Cela ressort d'ailleurs très clairement de la dernière lettre que le général de Gaulle adressa au comte de Paris peu avant de mourir: "Je voudrais vous répéter de quel poids incomparable ont été, pour moi, au long de ma mission nationale, Votre approbation et Votre soutien." (citée p. 321). Quoiqu'il en soit, il faudra des études exhaustives pour éclairer la question des liens entre le comte de Paris et de Gaulle. La possible publication de la correspondance entre les deux hommes nous en fera sans doute savoir davantage.

Nous avons dit que ces *Mémoires* se terminent avec la mort du général de Gaulle, en 1970. Depuis, le comte de Paris s'est retiré de la vie politique. Il a fondé, à Chantilly, une maison de santé pour personnes âgées où il passe la majeure partie de son temps. Il termine ainsi ses jours dans l'humilité, en faisant ce qu'il a toujours voulu faire et ce qu'il a toujours fait: servir.

Les *Mémoires* du comte de Paris sont très éclairants pour qui veut mieux comprendre le destin de la France contemporaine. Les propos du comte de Paris, par ailleurs, illustrent admirablement l'utilité de la monarchie. Quel serviteur la France n'a-t-elle pas perdue, et, au-delà de lui, quelles garanties de durée, d'unité, de stabilité, de cohésion nationale!

Mais à la suite de ces diverses occasions manquées le comte de Paris apparaît-il déçu et désabusé? Quelque peu déçu, certes, par



Le comte et la comtesse de Paris avec leur onze enfants durant les années cinquante.

l'attitude du général de Gaulle; ainsi que par ses enfants qui n'ont pas voulu choisir la voie politique. A ces exceptions près, le prince apparaît serein et plein d'espoir dans l'avenir. "Je crois même, a-t-il dit dans son entrevue au *Point*, que les chances du régime monarchique sont de plus en plus plausibles et réelles, parce qu'on a de plus en plus besoin d'un recours, d'un arbitre. Cela se sent tous les jours, et les Français y sont de plus en plus sensibilisés."

Et pourquoi le prince serait-il désabusé alors que la grand perdante, dans toute cette

affaire, ce n'est pas tant le comte de Paris que la France elle-même...

(1) Isabelle, comtesse de Paris, *Tout m'est bonheur*, Paris, édition Robert Laffont, 1978, 441 pages. Voir le compte-rendu par René le Clère publié dans *Monarchy Canada*, août 1979, p. 21.

(2) Les citations sont données d'après l'édition originale des *Mémoires d'exil et de combats*, Paris, éditions Marcel Jullian, 1979. ♣

Where have all the monarchs gone?

Life is looking up for Europe's select club of ex-monarchs. Umberto II, who ruled Italy for four weeks in 1946 (until his countrymen voted to set up a republic), is expected to be allowed to return home early next year. The ex-King of Italy is a frail man of 78, who has had to leave his exile home in Portugal to be treated for bone cancer in a London clinic. His one remaining wish is to return to Italy before he dies.

In 1981, the Republican and Liberal parties sponsored a bill to allow him to come back. This month an all-party committee—including the Communists, who had been strongly opposed to the ex-king's return—agreed to give priority to the bill, although it is unlikely to be on the statute book until early next year.

The king and his male descendants had been barred from entering Italy, mainly because Umberto's father co-operated with Mussolini's Fascist regime. But time has healed the old wounds. Even those Italians like President Pertini who led the resistance to the Fascists have now dropped their opposition to the king's return. A few months ago, the president showed the youngest of the ex-king's three daughters, Beatrice, around the Quirinale palace where she was born. He told her that his one complaint about the ex-king was he would insist on referring to him as "Mr" Pertini.

In September Austria's Socialist government allowed the country's former Empress Zita—the widow of the last Hapsburg emperor—to return home for the first time in 63 years. Mr Bruno Kreisky, Austria's Socialist chancellor, who often goes on holiday to Spain, may have made the gesture to please King Juan Carlos, who is related to Zita. But the old lady, now 90, still refuses to renounce her claim to the throne that she and her husband lost in 1918.

Her son Otto, however, has renounced his claims, and was allowed to return to Austria more than a decade ago. A passionate believer in European unity, he now sits as a Euro-MP for the Christian Social Union in nearby Bavaria.

A no doubt apocryphal story says that Otto once asked a fellow Euro-MP, rushing past him, where he was going. "To watch the Austria-Hungary match on television", replied his colleague. "Who are they playing?", asked Otto innocently.

France and West Germany have been pretty relaxed about their ex-monarchs for some time. The grandson of the last German Kaiser, 75-year-old Louis Ferdinand of Prussia, lives quietly in West Berlin. The Count of Paris, a descendant of the Bourbons who occupied the French throne until 1848, was allowed to return to France in 1950 after wartime service with the Foreign Legion. Prince Louis Napoleon, representing the Bonaparte dynasty which went out with Napoleon III in 1870, also served in the Foreign Legion during the second world war and now lives in France too.

Successive regimes in Portugal have never been much troubled about the Duke of Braganza, the grandson of Portugal's last king who abdicated in 1910. He has lived in the country for some time, without causing any fuss.

Attitudes farther east in Europe are less relaxed. Ex-King Constantine of Greece, who at 42 is one of the youngest members of the club, had to leave his country after an unsuccessful coup against the military junta in December, 1967, and was formally deposed by the colonels in 1973. The colonels themselves were ousted in 1974 but, in a referendum that year, the Greeks voted against the restoration of the monarchy. Constantine, who now lives in the Hampstead Garden Suburb of London, has never been allowed back. His sister is married to King Juan Carlos of Spain and he remains a close friend of the British royal family; he was asked to become one of the godparents of Prince William, son of the Prince and Princess of Wales.

Eastern Europe's communist regimes take a dim view of their former monarchies. The Soviet Union thought it had abolished its problem in 1918, when

Bolsheviks killed the last tsar and his wife and children. But Russian royalism is not dead. In October last year the Russian Orthodox church-in-exile canonised the former tsar. Reproductions of an icon honouring the tsar and other "twentieth-century martyrs" have become coveted possessions for some Russian Christians. But little attention is paid to Grand Duke Vladimir, a first-cousin-once-removed of the last tsar and the present grandly-styled "Head of the Imperial Household", who now lives in Madrid.

The Yugoslav government has been getting a little irritated with Alexander Karadjordjevic, the 37-year-old son of Yugoslavia's last king, Peter II. When ex-King Peter died in the United States in 1970, Alexander (then a British army officer) renounced his claim to the throne in a speech at the Serbian Orthodox church in London. But he appears to have changed his mind since he moved to the United States. He now speaks regularly at Serbian monarchist rallies. Bulgaria's ex-King Simeon was exiled from his country by the communists in 1946; he is now 45 and works as a property dealer in Madrid.

Rumania's ex-King Michael works in Switzerland as a foreign-exchange dealer. He has the unique distinction of having been on the throne twice: first as a young boy from 1927 to 1930, when his father, King Carol, had to go into temporary exile because he refused to give up his mistress, Madame Lupescu; and then again from 1940 to 1947. In 1944, the young king showed much political skill when he sacked Rumania's wartime dictator, General Antonescu, and negotiated a truce with the advancing Russians. He was, nevertheless, forced to abdicate at the end of 1947.

The most shadowy figure among the east European royals is Albania's pretender, Leka. He was proclaimed King of the Albanians by monarchist supporters at the Hotel Bristol in Paris in 1961 on the death of his father, ex-King Zog. The last news of him was a report that he was the mastermind of the recent (abortive) "invasion" of Albania by dissident exiles.



The Count's in Paris, Umberto and Constantine are in London, and Leka could be anywhere

10 Mai 1983.

UNIVERSITE DE PARIS-SUD

CENTRE D'ORSAY

91405 ORSAY Cédex

MATHEMATIQUE

Bâtiment 425

Téléphone: 941. _____

A: Monsieur Frédéric AIMARD

Le Lys Rouge, 17 rue des Petits Champs, 75001.

Cher Monsieur,

Dans votre réponse à ma lettre sur les SS.20 (Lys Rouge, n°16, avril 1983) vous insistez sur la miniaturisation des bombes atomiques et sur la précision croissante des missiles. Ces tendances sont incontestables. Cependant, elles ont leurs limites physiques et il est normal qu'un écologiste les explicite.

Du côté de la miniaturisation, on ne peut descendre nettement au dessous de la kilotonne pour des raisons de masse critique. L'ordre de grandeur est donc de 1/10 à 1/20 de la bombe d'Hiroshima, qui a fait environ 330.000 victimes, immédiates ou différées. Dans une zone de forte densité, une règle de trois laisserait prévoir de 15.000 à 30.000 victimes; mais je crains que le nombre ne soit plus élevé car la combinaison "onde thermique - onde de choc - radioactivité immédiate - radioactivité différée" fait que, avec une bombe moyenne ou grosse, il y a de quoi "mourir plusieurs fois"; avec une petite bombe, chacun des 4 effets a plus de chances d'agir isolément. Je joins une fiche technique sur cette question, rédigée pour un groupe de réflexion écologiste.

La bombe à neutrons, certes, accroît la part de la radioactivité immédiate. Mais l'onde thermique, l'onde de choc et la radioactivité différée ne sont nullement négligeables. Je tiens à votre disposition un texte de H. Panofsky, physicien à Stanford et spécialiste américain officiel de l' "Arms Control", qui en témoigne.

Bien entendu, le nombre de victimes dépend largement de la densité de la zone atteinte, et celui des dégâts matériels aussi. Or vous dites très justement que les Russes "ont tout intérêt à ne pas détruire de fond en comble ce qu'ils veulent conquérir" (même remarque dans le texte "Quelle défense pour l'Europe ?" ci-joint), donc à ne frapper que des objectifs autour desquels la densité humaine et industrielle est faible. En France, je ne vois guère que le Plateau d'Albion et le Centre d'Essais des Landes; et la France est le moins dense des pays d'Europe Occidentale !

D'autre part, une précision de l'ordre de la centaine de mètres exige un parfait fonctionnement du "système CCC" (Communications, Commandement, Contrôle). C'est concevable en première frappe. Ce l'est beaucoup moins en seconde frappe, car un des objectifs de la première frappe adverse sera évidemment le CCC. D'où la tentation d'effectuer une première frappe, ce qui rend les nouvelles armes atomiques bien plus "déstabilisantes" que celles de la "dissuasion" (qu'il s'agisse de la "dissuasion du faible au fort", ou de la "destruction mutuelle assurée" ("M.A.D.") des deux super-puissances).

Je vous prie de croire à mes sentiments les meilleurs.


Pierre SAMUEL.

QUELLE DÉFENSE POUR L'EUROPE ?

par le professeur Pierre SAMUEL

Déclaration préliminaire.

- Il est clair que nul n'a envie d'être atomisé. Je tiens aussi, avec beaucoup d'autres, à vivre dans une société
- qui respecte et développe les libertés, droits et devoirs de chacun, aussi bien dans les domaines démocratique et social déjà existants que dans celui d'une "troisième génération de libertés, droits et devoirs" rendue nécessaire par la croissante complexité technique des sociétés et par le rôle fondamental qu'y joue l'information (referendum d'initiative populaire, contrôle des choix techniques, contre-expertise, droits des associations, etc);
 - dont le régime politique n'est pas bloqué;
 - dont le système de production a une certaine souplesse et peut s'adapter à de nouvelles exigences (en particulier en matière d'environnement et de gestion économe des ressources, énergétiques et autres).

Une soviétisation détruirait les libertés et bloquerait toute possibilité d'évolution politique et économique. Je tiens donc à n'être ni atomisé, ni soviétisé, disons "ni mort, ni rouge". Ceux qui concentrent leur attention sur un seul de ces deux maux prennent le risque de mener le monde à l'autre.

Disymétrie géographique.

La disymétrie géographique entre l'Ouest et l'Est est évidente, mais elle ne joue pas à sens unique. Certes, le fait d'avoir des adversaires potentiels, l'un lointain (les USA) et d'autres à ses portes (Europe, éventuellement l'ensemble Chine-Japon), complique les choses pour l'URSS. Mais, jouissant d'une position centrale, elle peut envisager des manœuvres sur ses lignes intérieures et menacer des régions vitales pour les Occidentaux, à commencer par le Golfe Persique; elle a d'autre part l'atout de l'espace.

Probabilité d'une invasion de l'Europe.

Avant d'aller plus loin, examinons froidement les risques qui pourraient pousser l'URSS à envahir l'Europe Occidentale; leur degré de plausibilité est, en effet, un élément déterminant dans le choix de notre stratégie de défense.

La motivation politique, "peindre la carte en rouge", a peu de valeur: les Russes ont déjà bien assez à faire avec leurs satellites parfois récalcitrants pour s'encombrer de populations malcommodes car habituées depuis longtemps à des formes de contestation inacceptables pour la Nomenklatura.

L'URSS pourrait être tentée de s'approprier les richesses de l'Europe⁽¹⁾. Mais celles-ci sont nettement moins matérielles que technologiques et sont principalement le fruit d'un système technico-économique relativement souple, aidé par l'échange inégal avec le Tiers Monde. Les pays de l'Est pourraient produire les mêmes richesses si, comme partiellement la Hongrie, il changeaient leur système de production civile, qui est trop rigide et impropre aux rétroactions. Tout cela, les gens du Kramlin le savent, mais ils ne veulent pas le faire. Pour s'approprier, après une invasion, les richesses de l'Europe (alors réduites

(1) Pour alléger, j'écris désormais "Europe" au lieu de "Europe Occidentale".

vu la probable coupure d'avec le Tiers-Monde), il faudrait donc qu'ils lui laissent conserver son système économique, avec les risques de contagion sur les pays satellites que cela implique. Dans ces conditions, le commerce et les emprunts que l'on tarde à rembourser sont bien plus simples et efficaces! Cependant si, pour d'autres raisons, rationnelles ou non, les Russes étaient amenés à envahir l'Europe, c'est une Europe "en bon état de marche" qu'ils ont intérêt à trouver; ainsi les arguments du genre "Les Russes nous vitrifieront si ..." ne semblent avoir une valeur limitée.

La motivation stratégique a un peu plus de vraisemblance. Il s'agirait pour l'URSS, non pas tant d'acquiescer des bases plus proches des USA (les distances URSS-USA sont déjà assez courtes via le Pôle ou le Pacifique-Nord) que d'amoindrir le potentiel offensif de l'OTAN. Mais si l'Europe met en oeuvre une politique de défense vraiment défensive, si l'URSS ne se sent pas menacée d'une attaque venant de l'Europe, la motivation stratégique sera nettement amoindrie.

Une seule circonstance déclancherait, à coup presque sûr, une intervention russe en Europe: celle où les Européens tenteraient de "déstabiliser" les pays satellites, soit en y alimentant grèves, guérillas, attentats, etc (la technique est connue), soit par la contagion d'une "révolution" dont il m'est difficile de préciser la nature (mais à laquelle certains pensent). Une telle atteinte à l'empire soviétique serait un casus belli. Mais éviter cette circonstance dépend entièrement de la sagesse des Européens.

Bref, si la politique européenne est calme et sage, si elle évite les provocations, les Russes n'auront guère de raisons d'envahir l'Europe. Restent cependant l'irrationnel, l'imprévisible et le cas où les Russes seraient persuadés que cette invasion ne leur coûterait guère. Il s'agit donc, pour l'Europe, de rendre une telle invasion, sinon impossible, du moins difficile et très coûteuse. Si les Russes en sont bien persuadés, ils n'y procéderont pas et attendront des circonstances plus favorables. Sans hâte et avec prudence, mais avec une détermination qu'atteste la nette supériorité du système soviétique de production militaire sur son homologue civil⁽²⁾, la Nomenklatura wise, à terme, à l'hégémonie mondiale.

La dissuasion .

Alores qu'il aurait été vain de ^{de tenter} dissuader Hitler de sa volonté de conquêtes, il n'est donc pas absurde d'examiner sérieusement les avantages, les inconvénients et les modalités d'une stratégie de dissuasion face à l'URSS: une dissuasion qui dissuade réellement (une stratégie de "non-guerre" disent ses partisans) vaut clairement mieux qu'une guerre réelle même si elle est conventionnelle.

Certes, l'on ne saurait passer sous silence des formes de dissuasion comme les représailles économiques, la possession de forces conventionnelles dont l'efficacité est connue par l'adversaire potentiel, ou la préparation d'actions de guérilla ou de résistance dont il agit qu'elles rendraient une occupation difficile. Mais, à cause du haut qualité qu'elles représentent, examinons d'abord la dissuasion par les armes nucléaires.

Dans une stratégie de dissuasion nucléaire, le nombre des armes importe peu, pourvu qu'il soit "suffisant" pour infliger des dommages inacceptables. La simple perte de Kharkov et Smolensk contrebalancerait probablement les maigres avantages que les Russes tireraient d'une conquête de l'Europe. La "dissuasion du faible au fort", qui est (ou a été ?) la

(2) Voir, entre autres, C.Castoriadis, "Devant la guerre"

doctrines de la France et de la Grande Bretagne, consiste à être capable de détruire, chez l'adversaire, l'équivalent de son pays (ce à quoi les 70 ou 100 mégatonnes contenues dans les actuels sous-marins nucléaires suffisent très amplement). Dans cette optique, la situation actuelle, où chacune des deux superpuissances a de quoi anéantir 15 à 25 fois l'autre ("overkill"); n'a aucun sens.

L'essentiel, pour une stratégie de dissuasion, n'est pas le nombre des armes, c'est leur "survivabilité". En effet, l'activité du complexe scientifique-militaire-industriel

a fait naître des armes de plus en plus précises qui rendent envisageable une première frappe anti-forces, destinée à détruire le potentiel nucléaire de l'adversaire. Mais les sous-marins nucléaires, encore difficilement détectables pour au moins une décennie et, éventuellement, des systèmes de lanceurs mobiles survivraient en bonne partie à une telle première frappe et pourraient effectuer une seconde frappe, anti-villes cette fois, à la fois pour des raisons psychologiques et à cause de la moindre précision des missiles utilisés (cependant les nouveaux Trident C.4 américains ont une précision de 500m, égale à celle des ICBM Minuteman II).

On a souvent mis en évidence le caractère peu rationnel et les déficiences logiques de la stratégie de dissuasion. Par exemple, si l'une des circonstances pour lesquelles elle est prévue (réponse à une première frappe ou invasion d'un territoire "sanctuarisé") se produit, va-t-on atomiser Kharkov et Smolensk au risque de représailles encore plus dures ? Tant que l'adversaire dispose d'armes nucléaires, on ne peut jamais être sûr de sa réaction: la tentation d'une première frappe anti-forces apparaît. ^{et avec elle} le cycle infernal de la course au nombre et à la précision des missiles. Mais, d'une part, l'existence d'armes survivables rend vaine la recherche d'une première frappe qui éliminerait totalement les armes nucléaires de l'adversaire. D'autre part, comme il a été dit plus haut, il n'est pas sûr du tout que les représailles au tir de dissuasion prennent la forme d'une "vitriification" de la France: de "colossales fusillades" dans les régions françaises déjà occupées vaudraient mieux pour le moral des troupes russes indignées contre ces salauds de Français qui ont atomisé leurs villes, pour l'exploitation ultérieure du potentiel français de production ⁽³⁾... et pour l'avenir de l'espèce humaine.

En tous cas, la logique d'une stratégie de dissuasion exige à la fois que les circonstances ~~monopersonnelles~~ de son emploi soient très clairement définies et délimitées, et que l'adversaire potentiel soit convaincu que, mis au pied du mur, le responsable de la force de dissuasion ne se dégonflera pas ⁽⁴⁾; si celui-ci sent que sa tendance à se dégonfler est tant soit peu apparente, il fera mieux de renoncer aussitôt aux armes nucléaires.

La dissuasion est loin d'exiger la destruction totale de l'adversaire: quelques villes peuvent suffire, on l'a dit. Tout simplement, cela limite le nombre et le mégatonnage des bombes à lancer et c'est peu compatible avec un "XIRV-age" systématique des missiles.

(3) Au moins de ses parties dont la gestion est déjà capitalisée.

(4) Le futurologue Herman Kahn a suggéré, sans trop y croire, la construction d'un dispositif qui déclencherait automatiquement le tir de dissuasion lorsque les circonstances prévues se produiraient (une "doomsday machine"). Sur les caractères psychologiques de la dissuasion, voir Jonathan Schell, "The Fate of Earth" (A.A.Knopf, New York, 1982; pp.193 sq.). Sur les "doomsday machines" voir *ibid.* pp.206,208,214-217, et surtout l'excellent roman d'il y a une vingtaine d'années, "Le Docteur Polakov".

Pire, on a couvert du nom de "dissuasion nucléaire graduée" la dérive d'une stratégie de pure dissuasion ("Mutually Assured Destruction", M.A.D., pour les super-puissances) vers une stratégie plus complexe d'utilisation effective des armes nucléaires ("Nuclear Utilization Theory", N.U.T.), qui inclut des missiles à moyenne portée, des armes miniaturisées - dites tactiques - prétendument utilisables sur un champ de bataille (y compris les bombes à neutrons, dont on veut nous faire croire qu'elles ne détruisent que les équipages des chars ennemis mais dont, en réalité, les effets thermiques et mécaniques ne sont qu'un peu inférieurs à ceux des bombes atomiques plus classiques) - et, sans qu'on l'avoue nettement, un important potentiel pour une première frappe anti-forces. Cette inacceptable dérive, qui fait monter la probabilité d'une guerre nucléaire de "quasi-inexistante" à "non-négligeable", a été marquée par la Directive 59 de l'administration Carter en août 1980, par l'évolution et l'accroissement spectaculaire des armements soviétiques et par les inflexions giscardiennes à la politique gaullienne de dissuasion⁽⁵⁾. La stratégie "N.U.T." et ses manifestations sont profondément "déstabilisantes": elles rendent vaines les négociations sur la limitation ou la réduction des armements (SALT ou START), et la découverte de "créneaux de vulnérabilité" temporaires, actuels ou futurs, chez soi ou chez l'autre, peut conduire à des premières frappes préventives. Par comparaison, la recherche de la survivabilité en vue d'un tir de dissuasion est plutôt "stabilisante".

La défense conventionnelle classique.

La stratégie de dissuasion nucléaire est donc loin d'être satisfaisante. Même si elle fait passer une invasion de l'Europe de "assez peu probable" à "tout à fait improbable", son enjeu est si élevé en termes de destructions quasiment irréversibles

qu'on se trouve devant le problème moral du 0 x ∞ (probabilité très faible et mal connue x effets énormes), souvent posé à propos des accidents majeurs dans les installations nucléaires civiles. Il est donc essentiel d'examiner les méthodes de défense non-nucléaire de l'Europe.

La plus crédible consiste à se doter, dans un cadre tout à fait classique, d'armements défensifs et conventionnels très efficaces. On fait, par exemple, beaucoup de cas de projectiles guidés, qui bénéficient de l'avance occidentale en matière de circuits miniaturisés. Ils ont fait leurs preuves aux Falklands⁽⁶⁾ et dans les guerres menées par Israël⁽⁷⁾ devant des armées abondamment dotées de ces engins relativement bon marché et bien entraînés à leur usage, les myriades de chars russes feraient probablement figure de "tigres de papier"; les avions, canons, canons également, bref tout ce qui est métallique et assez gros. Mais les Russes sont sûrement conscients de cette situation et ils peuvent la contourner, soit "par le haut", soit "par le bas".

Aller "plus haut" consisterait à jeter quelques bombes atomiques tactiques (ou des armes chimiques) sur un secteur du front afin d'y neutraliser les lance-missiles guidés et leurs servants. Les 100.000 soldats russes équipés et entraînés pour une guerre nucléaire

(5) La décision du gouvernement socialiste de construire un 7ème sous-marin nucléaire signifie-t-elle un retour à la pure doctrine gaullienne ? Ce n'est pas sûr.

(6) Contrairement aux médias français, je tiens à désigner ces îles par le nom que leur donnent leurs habitants.

(7) Les états-majors ne sont sûrement pas fâchés de ces petites guerres qui permettent d'expérimenter les nouveaux matériels.

(50.000 dans la variante chimique) traverseraient alors la zone atteinte et y ouvriraient la voie aux divisions blindées, qui auraient ainsi percé les défenses européennes. Comme l'Europe manque de place pour une défense en profondeur (handicap imposé par la dissymétrie géographique Est/Ouest), un tout petit nombre d'applications de ce procédé pourrait aboutir à la conquête des parties essentielles de l'Europe (mais il ne pourrait pas fonctionner en sens inverse). Il est difficile d'imaginer d'autre parade que nucléaire. Celle qui vient d'abord à l'esprit et qui consiste à répondre au même niveau pourrait peut être empêcher la percée soviétique par un bombardement "tactique" des concentrations de troupes et de chars qui lui seraient destinées; mais il tomberait sur des régions densément peuplées⁽⁸⁾ déjà éprouvées; la mort de quelques dizaines, ou même centaines de milliers d'Allemands, Tchèques ou Polonais ne troublerait guère la Kamenklatura et elle pourrait essayer la même tactique sur une autre partie du front; enfin cette parade supposerait que l'Europe conserve et développe des armes nucléaires tactiques, que leur possible utilisation offensive rend "déstabilisantes". Une moins mauvaise parade est le recours aux armes stratégiques pour bombarder quelques villes russes, sans du tout être sûr que cela arrêtera la percée; on est alors ramené à une stratégie de dissuasion. Il se peut qu'un engagement mutuel de ne pas recourir en premier aux armes nucléaires ("No first use"), proposé par Brejnev au printemps 1982, diminue la probabilité d'une telle situation.

Les Soviétiques pourraient aussi "aller plus bas", et, au lieu d'une attaque de chars, engager une bataille d'infanterie, du genre de celle qui a lieu entre l'Irak et l'Iran. Dans ce cas les missiles guidés seraient peu opérants, faute d'objectifs assez "gras". Au début, l'on serait dans une impasse, sanglante et destructrice. Puis, si des négociations n'aboutissent pas à un compromis, ce serait une interminable guerre d'usure où le potentiel de production d'armes de l'Ouest aura du mal à équilibrer le potentiel humain et la continuité des lignes de communication de l'Est. La perspective est horrible et l'un ou l'autre des belligérents pourrait être sérieusement tenté, "pour en finir", de recourir aux armes nucléaires.

La défense conventionnelle n'a donc rien d'une panacée.

La défense populaire armée.

Une approche moins classique - bien qu'elle soit présente, parallèlement à une défense classique et sophistiquée, dans les préparatifs de la Suède et de la Suisse, sur le budget desquelles cet ensemble pèse très lourd - est une défense populaire armée en profondeur. Cela revient à préparer et à armer la population en vue d'une guérilla de longue durée. Un accord avec les USA est essentiel car de quel autre endroit pourraient venir, parachutés, les armes de remplacement, les munitions et les autres approvisionnements? Le Viêt Nam n'aurait pas tenu sans les livraisons chinoises, puis soviétiques.

Cette méthode réclame également, et c'est bien plus difficile à réaliser, une très grande volonté de défense, une acceptation du sacrifice chez chacun et un très haut degré de consensus social. Dès le temps de paix, il y aura des armes un peu partout - éventuellement chez chaque citoyen comme en Suisse - et éviter leur mauvais usage généralisé demandera un niveau de discipline qui est actuellement absent en France, ⁽⁸⁾ comme en Italie et même en

(8) Les régionalistes à la Basque, les agriculteurs mécontents de la concurrence italienne et espagnole, les travailleurs dont l'usine ferme, et bien d'autres, résisteront-ils beaucoup à la tentation d'armes aisément disponibles?

RFA; il n'est cependant pas exclus que tous les Européens finissent par comprendre, comme les Anglais, les Scandinaves et les Hollandais, qu'ils vivent dans des sociétés où les conflits existent, qu'elles finissent par trouver des moyens d'institutionnaliser ces conflits ou de les gérer ^{avec un minimum} de violence, et que cela fait leur force et leur capacité d'évolution. Mais, faire naître une volonté de défense et une capacité de sacrifice généralisées est une démarche très "militarisante", qui va bien au delà de ce contre quoi luttent les adversaires contemporains de la militarisation: exhortations à la Dérivade, marches militaires, cérémonies patriotiques à l'ancienne. Et n'oublions pas le contrôle des armes et celui des personnes "peu sûres" par les moyens contemporains les plus sophistiqués!

Même généralisée, une telle "Résistance" ne peut, à elle seule, libérer le pays ni l'Europe d'un occupant qui, contrairement à ce qui s'est passé en Algérie ou au Vietnam, n'a pas à compter avec une opinion publique, nationale ou internationale: un impérialisme "dur" n'est pas la même chose qu'un impérialisme "mou". Cette "Résistance" ne peut que rendre la vie difficile à cet occupant. S'il le sait d'avance, ce peut être un élément de dissuasion. Mais alors cette défense territoriale armée peut se limiter à un certain nombre de groupes formés de volontaires particulièrement motivés et sûrs (à condition qu'on sache les choisir!).

La résistance non-violente.

La résistance non-violente, prônée par une partie active de ceux qui veulent lutter contre l'holocauste nucléaire, n'a aucun des inconvénients de la défense populaire armée (diffusion des armes, militarisation) et sa hauteur morale la rend très recommandable; c'est, on l'a vu au Larzac, une très belle force dans les conflits sociaux du temps de paix. Mais, dans le cas de la défense de l'Europe contre l'URSS, elle n'est pas plus efficace que la défense populaire armée. Le meilleur exemple de lutte non-violente est celui de l'Inde de Gandhi; cependant il s'agissait d'une lutte contre un impérialisme "mou", fatigué, qui, installé depuis longtemps en Inde, savait que des négociations bien menées lui permettraient de conserver, après l'indépendance, certaines des positions (économiques en particulier) qu'il y avait acquises; cette non-violence n'a d'ailleurs pas empêché Hindous et Musulmans de s'affronter dans des combats très meurtriers, qui ont abouti à la partition Inde/Pakistan. Par une singulière myopie, certains partisans de la non-violence citent la non-coopération généralisée des Tchèques dans les semaines qui ont suivi l'invasion russe de 1968; autant que je sache, cette attitude héroïque n'a pas fait rentrer les Russes à Moscou. Un peu plus efficace, mais à un niveau limité, a été la belle résistance des Danois (roi en tête) et des Norvégiens à la persécution des Juifs par l'occupant nazi: quelques centaines de personnes ont été sauvées, puis ont pu se réfugier en Suède. Un mélange de non-coopération et d'actions violentes est parvenu à renverser le régime ("dur") du Shah d'Iran, mais le fanatisme qui a été nécessaire pour cela, et qui s'est durablement installé depuis, fait frissonner; le nouveau régime ne vaut pas mieux que l'ancien.

Je tire de tout cela une conclusion parallèle à celle de tout à l'heure. Il serait excellent que de nombreux groupes de volontaires se préparent à la résistance non-violente et qu'ils soient aidés pour le faire (par exemple, cette préparation remplacerait le service militaire pour ceux qui le désireraient). Ce serait un élément de dissuasion supplémentaire. Mais, une fois l'Europe envahie, ces groupes ne feront pas rentrer les Russes chez eux.

Avant d'essayer de conclure, voyons si un découplage des défenses de l'Europe et des USA serait opportun. Pour moi, les Etats-Unis sont un pays occidental comme les autres, tout simplement le plus gros mais, tout bien pesé, ni meilleur, ni pire que les autres; certes, son poids fait qu'il exploite plus le Tiers-Monde que la France ou la Grande Bretagne; mais, en matière de prolifération nucléaire, la RFA, la France et le Canada font pire que lui; quant au commerce des armes, c'est en France qu'il est le plus élevé par tête d'habitant. Qu'on le veuille ou non, et malgré de vives rivalités économiques, tous les pays occidentaux sont sur le même bateau. Je ne mets donc aucun anti-américanisme dans l'examen de ce découplage et je me pose une seule question: est-il favorable au maintien de la paix? Citoyen d'un pays qui a accompli un certain découplage lorsque De Gaulle a retiré la France du haut commandement de l'OTAN et fait fermer les bases américaines, je pense qu'il y a des degrés dans le couplage et le découplage.

Il me semble inconcevable que l'Europe, même découplée des USA, puisse être épargnée en cas de guerre majeure entre l'URSS et les USA. Nous ne verrons pas, en spectateurs, les ICHM se croiser au-dessus de nos têtes ou, mieux encore pour notre tranquillité, passer au-dessus du Pôle et du détroit de Bering (guerre Kamtchaka contre Alaska!). Car, sauf déclenchement accidentel d'une attaque nucléaire, circonstance où le téléphone rouge Kremlin - Maison Blanche permettrait très probablement de vite arrêter les frais, seules trois situations mettent en cause des intérêts assez vitaux pour qu'une guerre majeure se déclenche: invasion russe de l'Europe, tentative de déstabilisation des pays satellites, attaque russe vers le Golfe Persique; dans les trois cas, l'Europe est directement impliquée⁽⁹⁾. D'autre part, il est probable qu'aucun neutre de quelque importance ne sera épargné en cas de guerre nucléaire entre les super-puissances; en effet, même si elle est relativement limitée, URSS et USA subiront de tels dégâts que la suprématie mondiale passerait, à l'issue de la guerre, entre les mains d'autres pays (p.ex. ceux de l'hémisphère Sud); il est donc probable que les superpuissances réserveront quelques unes de leurs bombes à ces pays afin de rétablir l'équilibre⁽¹⁰⁾.

Les problèmes que posent les armes nucléaires sont, par ordre d'importance, leur existence, leur nature plus ou moins déstabilisatrice et leur nombre; leur localisation me paraît moins importante; lorsque chaque type d'arme nucléaire est, à lui seul, en situation d'overkill, à quoi servirait-il que les (actuels) SS.20 soient retirés derrière la frontière soviétique ou même derrière Moscou, et que les (futurs) Pershing II soient placés sur des navires plutôt que sur le sol européen? Sans aller jusqu'à les traiter de "moralement abjects et politiquement absurdes" comme C.Castoriadis, je suis assez

(9) Une déstabilisation en Amérique Latine ou en Afrique, directe ou par Cubains interposés, sera combattue localement avec des moyens conventionnels variés, allant jusqu'à l'envoi des "Marines".

Certains craignent une première frappe américaine contre les seuls sites d'ICHM russes. Certes les I.650 bombes des Minuteman III (550 x 3 par "MIRVage") sont assez précises (200 m) pour détruire les quelques 1.400 sites d'ICHM russes; l'URSS n'aurait ensuite que des fusées à moyenne portée, de sorte que l'Europe serait la seule cible possible d'une riposte. Mais les 195 bombardiers stratégiques russes (porteurs de 390 mégatonnes) et les 60 à 85 sous-marins (porteurs chacun d'une moyenne de 20 mégatonnes) resteraient disponibles et (en dépit d'une défense anti-aérienne et du nombre limité des sous-marins russes simultanément en croisière) ils ont de quoi détruire plusieurs fois les USA. D'autre part, le "préavis" étant suffisant (environ 30 minutes), les Russes auraient le temps de lancer une partie de leurs ICHM (5770 mégatonnes au total) avant le choc.

(10) Cf. Rogers-Dando-Van den Dungen, "As lambs to the slaughter" (Arrow Books-Europa, Londres, 1981; pp.113-114).

scientifique sur les projets de zones dénucléarisées. L'essentiel est d'entamer un processus global de limitation et de réduction des armements nucléaires et les USA ne sauraient être absents d'un tel processus. La position qui consiste à désaxer l'Europe tout en comptant, plus ou moins consciemment, sur le parapluie nucléaire américain en cas de coup dur, ne me paraît guère tenable. Enfin on a vu que, sans être une solution à toute épreuve, une défense de l'Europe par des armes conventionnelles sophistiquées a quelques chances de conduire à un match nul, puis à une paix de compromis; pour de simples raisons numériques, une telle défense exige que les USA y soient directement impliqués.

Ainsi les mouvements qui, en Europe et aux USA, luttent pour éloigner le spectre d'un holocauste nucléaire doivent collaborer pour pousser leurs gouvernements respectifs vers une politique globale plus saine. L'absence (ou la répression immédiate) de mouvements analogues de l'autre côté du rideau de fer doit cependant les inciter à une démarche réfléchie et prudente.

Certains pensent qu'un découplage Europe/USA pourrait avoir des effets politiques bénéfiques sur les rapports Europe/Tiers Monde d'une part, sur une libéralisation dans les pays satellites de l'autre. C'est fort possible, et même assez probable, en ce qui concerne le Tiers Monde, mais cela n'a rien à voir avec le problème précis de défense qui est traité ici^(II): il s'agirait d'actions de nature économique et technologique destinées à rendre chaque pays du Tiers-Monde plus auto-suffisant et donc moins victime des pratiques d'échange inégal. Quant aux pays satellites, on voit mal la Nomenklatura les laisser, bon-gré mal-gré évoluer vers un système politico-économique "européen", qui est essentiellement le même que celui des USA; au contraire, elle irait très loin pour éviter tout risque de contagion (voir la manière dont sont traités les pacifistes en URSS et en RDA, le bateau de Greenpeace chassé du port de Leningrad et la mise "sous cocon" des marcheuses pacifistes Scandinaves); certes cette situation peut évoluer; elle le fera d'autant mieux que la Nomenklatura ne se sentira pas fondamentalement menacée.

Conclusions.

Cela m'amène à conclure. Si, sur des questions économiques ou institutionnelles, il est possible de faire des propositions entraînant ou même joyeuses, ce n'est pas le cas en matière de défense. On peut, au mieux, rechercher le moindre mal.

Un système de défense doit être défensif et efficace. Du côté nucléaire, l'objectif à terme est un désarmement total. Cette position est peut être plus viscérale que rationnelle car l'argument selon lequel l'existence des armes nucléaires diminue nettement la probabilité d'un conflit majeur (qui, même conventionnel, peut être horriblement long et destructeur) n'est pas sans valeur. Ce désarmement doit commencer par réduire les tensions et les craintes

(II) Celui des "forces d'intervention", destinées à "rétablir l'ordre" dans les régions du Tiers Monde où les intérêts (politiques, économiques ou stratégiques) des uns ou des autres peuvent être menacés, est un problème très différent. On m'excusera de penser que, quelle que soit l'atrocité de ces interventions dans le Tiers Monde (contre laquelle il est indéniablement pensable de lutter), elles ne mettent pas en jeu l'avenir de l'espèce via l'holocauste nucléaire global. Et, si Khomeiny et Saddam-Hussain avaient des bombes atomiques et s'en servaient, je suis persuadé que ce ne serait pas suffisant pour mettre en cause l'avenir de l'espèce et qu'une guerre atomique globale ne s'ensuivrait pas; au contraire, la constatation de l'ampleur des dégâts faits par quelques "petites" bombes éloignerait probablement le spectre de celle-ci.

et donc par les armes les plus "déstabilisantes", celles qui rendent possible une première frappe anti-forces ou qui sont destinées à des combats réels. Si les négociations type SALT et START - auxquelles les deux puissances nucléaires européennes, France et Royaume Uni, devraient participer - traînent en longueur, des gestes de désarmement unilatéral devraient être accomplis: par exemple, la France démantèlerait un de ses silos du Plateau d'Albion et s'engagerait à continuer si les autres puissances nucléaires procédaient à des démantèlements analogues; c'est là une méthode de "petits pas" qui accroît la confiance mutuelle.

Quel que soit le processus, les armes de dissuasion pure (c'est à dire les armes "survivables" destinées à une frappe anti-villes, essentiellement les sous-marins) viendraient en dernier. En attendant, les circonstances de leur emploi devront être très nettement et publiquement définies. Celle qui pose le moins de problèmes est la riposte à un premier usage, quel qu'il soit, stratégique ou tactique. Plus discutable est le déclenchement des forces de dissuasion dans le cas où un territoire "sanctuarisé" subirait une attaque conventionnelle. Une telle sanctuarisation n'est envisageable que pour deux régions:

- L'Europe elle-même, dans son intégrité (car, si les Russes ont envahi la RFA, la sanctuarisation du seul territoire français ou britannique n'aurait pas de sens; cela suppose donc de placer les forces de dissuasion française et britannique, éventuellement renforcées par quelques sous-marins américains mis à la disposition de l'Europe, sous un commandement européen unifié (I2));

- Le Golfe Persique, en attendant que la mise en place d'alternatives énergétiques sérieuses nous rende le pétrole du Moyen-Orient moins vital.

L'ordre de priorité est évidemment "Riposte - Europe - Golfe Persique". Avec des moyens de défense conventionnels suffisants, dont il n'est pas très difficile de se munir, on pourra limiter la liste à la "Riposte" et signer des engagements de ne pas utiliser les armes nucléaires en premier.

Une action qui, à terme, est importante pour la suppression totale de ces armes consiste en campagnes pour l'arrêt des essais nucléaires; en effet, comme disent joliment certains, "on ne garde pas longtemps une boîte d'allumettes dans une cuisine sans en essayer une de temps en temps". En tous cas, c'est un frein au développement de nouvelles armes, très probablement déstabilisantes; la recherche de la "survivabilité" technique ne relève pas du domaine nucléaire, mais de celui des porteurs et des vecteurs.

On a discuté des moyens de défense conventionnels; sans être une panacée, ils sont indispensables, en particulier pour limiter les circonstances d'un tir de dissuasion. A cause de leur production en grande série et de la baisse continue des prix de la micro-électronique, c'est nettement moins cher que de continuer à produire des armes nucléaires déstabilisantes (et dont le plutonium est subventionné par l'industrie nucléaire civile).

On ne saurait négliger ni la défense populaire armée en profondeur, ni la préparation à la résistance non-violente, bien qu'elles soient difficilement généralisables dans un proche avenir et d'efficacité limitée face à un occupant "dur". Mais, confiées à des

(I2) Certes, ce sera un peu compliqué s'il faut que Maggie, François et Helmut appuient simultanément sur le bouton. Mais mieux vaut prendre une demi-heure à se concerter que de surréagir à un incident frontalier mineur qui pourrait se régler à moindres frais.

groupes de volontaires motivés et bien préparés, elles peuvent constituer d'utiles compléments de dissuasion.

Pour tout cela, faut-il une conscription ? Les forces nucléaires encore existantes demandent des professionnels hautement qualifiés, et d'ailleurs peu nombreux. Le volontariat encouragé et assisté me semble la meilleure formule pour la défense armée en profondeur et pour la résistance non-violente. Reste la défense conventionnelle et classique, le "corps de bataille". La guerre des Falklands a magistralement montré la supériorité des militaires professionnels dans l'usage bien coordonné des engins sophistiqués. A priori, on pourrait donc se passer de la conscription. Si l'on voit les choses froidement, l'on peut rester insensible au caractère prétendu sacré de la défense et aux proclamations disant qu'elle est l'affaire de tous: c'est une fonction, parmi d'autres, qu'une société doit remplir correctement et efficacement. Les systèmes postaux, ferroviaire, électrique, etc. sont eux aussi essentiels à la survie d'une société contemporaine, et également à son fonctionnement journalier; ils sont pourtant assurés par des professionnels.

Cependant, je suis prêt à me laisser convaincre que, pour des raisons numériques, une armée de métier ne suffirait pas si le "corps de bataille" devait mener des combats assez prolongés contre un ennemi nombreux. C'est une raison qui peut rendre nécessaire le maintien de la conscription. Je la verrais alors comme un service à la collectivité, où chacun et chacune aurait le choix entre diverses branches, toutes de même durée, et pas ^{moins} contraignantes les unes que les autres. Parmi ces branches, il y aurait, bien entendu, les trois qui ont été mentionnées (chacune avec des sous-branches):

- le service militaire classique;
- la préparation à la guérilla territoriale;
- la préparation à la résistance non-violente.

Ainsi disparaîtrait le problème des objecteurs de conscience et les brimades qu'ils subissent.

A ces trois branches, j'aimerais voir ajouter une quatrième. Les ennemis qui ont une forme humaine et armée ne sont pas les seuls qui peuvent menacer une société. Il y en a qui s'appellent l'érosion, les incendies de forêts, le gaspillage des ressources faute de recyclage, etc. Une branche de "défense écologique" devrait s'ajouter aux trois premières.

Pierre SALUEL.

DÉBAT SUR LA DÉFENSE

LA RÉPONSE DU «LYS ROUGE»

A vrai dire nous ne donnerons pas de réponse, du moins dans cette livraison, car il n'est pas simple de répondre à un texte aussi long qui comprend nombre d'affirmations de bon sens (un bon sens pas souvent partagé sur ce genre de questions) et beaucoup de considérations techniques et théoriques dont certaines nous paraissent évidemment contestables. Il n'y aurait pas de débat autrement. Avant toute chose rappelons combien nous sommes reconnaissants au professeur Samuel d'avoir accepté que le «Lys Rouge» permette cette confrontation entre ses thèses et les nôtres. La défense nationale est en effet un sujet qui doit, plus que tout autre, être discuté par tous les citoyens de bonne volonté par delà les engagements partisans, puisque notre défense ne peut avoir d'efficacité que si elle s'appuie sur un consensus de qualité. Non pas ce consensus de pacotille qui se fait aujourd'hui sur la dissuasion et qui est gros de réveils types «ligne Maginot». Un consensus ce n'est pas fait pour que l'on s'endorme dessus, cela doit être motivé et actualisé, autrement cela devient vite de l'aveuglement.

Venons en à quelques critiques. Dans un premier temps, ne peut-on pas affirmer que ce texte néglige quelque peu ce qu'on ferait «en face», et que c'est très regrettable.

Sur le plan purement technique on pourrait répondre à l'affirmation que du côté de la «miniaturisation, on ne peut descendre nettement au-dessous de la kilotonne...» en disant, (sans entrer dans des détails concernant l'emploi du terme «miniaturisation», celui-ci s'appliquant à la taille, non à l'énergie), qu'en 1958, on a fait exploser dans le Nevada des «charges» atomiques (à fission) dont l'énergie était comprise entre l'équivalent de 40 tonnes et de 96 tonnes de T.N.T. On est loin des 1000 tonnes de 1 KT. Ajoutons que sont déployées, en Europe, des ogives subkilotonniques.

Plus généralement, pourquoi tirer sur une zone à forte densité alors que tous les objectifs militaires sont à distance de telles zones ?

«La précision de l'ordre de la centaine de mètres exige un parfait fonctionnement du système C. 3». Le spécialiste que nous avons consulté nous dit que la précision est inhérente au système d'arme et ne dépend que de lui.

DÉBAT SUR LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE - I

PARLER DE DÉVALUATION DE 20% EST-IL SÉRIEUX ?

La légèreté avec laquelle vous avez traité le problème de la dévaluation du franc français de 20% dans «Royaliste» (379) m'a quelque peu déçu. En effet, la France est dépendante des économies étrangères, notamment concernant les flux financiers. Ainsi le montant de la dette française à l'extérieur s'élève à 25 milliards de dollars ou à 40 milliards de dollars suivant que l'on considère ou non les emprunts effectués par les multinationales françaises à l'étranger. Ainsi, la quasi-totalité des emprunts contractés à l'étranger sont stipulés en devises fortes (dollars, francs suisses, deutsche mark...) De plus, le fait que 65% environ des prêts consentis par la France soient libellés en francs montre que les autorités françaises ne peuvent pas laisser le franc flotter à la baisse (surtout pas d'une dévaluation massive), car, dans ce cas, nous serions doublement pénalisés «d'une part par des remboursements de nos crédits en francs dévalués, et, d'autre part, par une élévation du coût de remboursement de nos propres dettes» (in «L'Economie et la société française depuis 1945», de Maurice Parodi, chez Armand Colin). Ceci peut donc expliquer en partie l'attachement de la France à vouloir rester dans le Système Monétaire Européen (S.M.E.).

Mais il y a une autre dimension au problème (Eh oui, ce n'est pas aussi simple que cela pourrait le sembler !) Aviez-vous pensé à la «zone franc» (regroupement de la plupart des pays francophones créée en 1946) ? Cet accord bilatéral prévoit que la convertibilité des monnaies y est assurée à parité fixe. Et pour tous les pays autres que ceux d'Afrique du Nord, cette convertibilité est illimitée, les devises étrangères sont mises en commun, des règles communes sont appliquées dans les relations financières avec les pays étrangers. Aussi, quand le franc est dévalué, les autres monnaies doivent le suivre. Or toute dévaluation du franc (français) supérieure à 2% est durement ressentie par les P.V.D. (pays en voie de développement), membres de la «zone franc». En effet les P.V.D. subissent ce qu'avec «pudeur» l'on nomme la «dégradation des termes de l'échange». C'est-à-dire que ces pays vendent des matières premières (ce sont des marchés dépressifs) aux pays riches dits développés (Pays développés d'Economie de Marché - P.D.E.M.) qui leur exportent des biens manufacturés et donc à plus

forte valeur ajoutée. Or toute dévaluation de ces monnaies entraîne alors une baisse des revenus à l'exportation, et parallèlement une hausse des coûts à l'importation ! Ceci n'est vraiment pas l'idéal pour des économies fort endettées (cf le Mali et la Côte d'Ivoire...).

Aussi les dimensions diplomatiques et même politiques ne doivent-elles pas être réduites, à ce que Bertrand Renouvin appelle «timidité, sentimentalisme «européen», (ou) idéologie secrètement libérale». Certes, la meilleure boutade chez la plupart des professeurs d'Histoire-Géographie économiques est celle-ci : «A quand la quatrième dévaluation tant repoussée par le gouvernement de combat ?»

Pour le reste, je partage votre point de vue (le désastre psychologique de dévaluations en cascade (rappelons que le différentiel d'inflation entre la France et la R.F.A. reste de 5 points...), l'effet nul sur notre commerce extérieur, la baisse drastique du pouvoir d'achat qui ne peut que défavoriser nos entreprises et par voie de conséquences le maintien voire l'aggravation du déficit de la balance commerciale, la reconquête du marché intérieur passant impérativement par la conquête des marchés extérieurs (cela permettant des productions de masse et impliquant une baisse des coûts de production -soit une amélioration de notre compétitivité tant nationale qu'internationale : le cercle vertueux en somme !).

L.V.

DÉBAT SUR LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE - II

VOUS OUBLIEZ LE CONTEXTE INTERNATIONAL

(...) Au premier chef, je me demande si les premières déclarations de M. Delors à Bruxelles, plutôt que du « langage de la fermeté », ne relevaient pas finalement d'une forme de chantage des plus malhabiles qui est le propre des gens en position difficile voire inférieure. Dans ce cas, honte à notre malheureux pays !

Mais plus encore, les mesures que vous n'avez cessé de suggérer, m'ont incité à vous écrire. Comment peut-on nier aussi aveuglément le contexte international dans lequel évolue la France ?

On ne peut soutenir sérieusement que la dévaluation « massive » que vous prônez, la protection « sélective » des secteurs éprouvés par la concurrence extérieure, puissent être appliquées sans susciter des réactions de nos partenaires. Quel intérêt pour nous de dévaluer si massivement si nos partenaires en font autant, s'ils pratiquent une politique de dumping et s'ils prennent les mesures semi-protectionnistes équivalentes aux nôtres dans leurs pays respectifs ? Ce serait être naïf que de penser qu'ils ne le feraient pas, et dans ce cas, ce que nous aurions gagné d'un côté, nous l'aurions perdu de l'autre. D'autant plus que nos principaux partenaires : Allemagne de l'Ouest, Etats-Unis, Japon, disposent d'assez de moyens financiers, technologiques et humains pour produire eux-mêmes des biens qu'il leur serait désavantageux de nous acheter. Soyons donc réalistes et libérons-nous d'une vision de l'économie qui relève surtout d'une douce et utopique simplicité !

D'une telle conception relève le « développement de la demande des ménages afin de stimuler l'industrie, préalablement protégé pour que l'augmentation de la demande ne favorise pas les importations ». Voilà qui est plus facile à dire qu'à faire, car nul doute que la consommation croîtra plus vite que les effets supposés d'éventuelles mesures de protection, dont l'application est autrement moins rapide du fait de l'intervention des divers agents économiques défendant leurs intérêts propres. Comment avez-vous pu perdre ainsi de vue les principes qui sont les vôtres; reprendre à la base des structures inadéquates résultant de la société industrielle véritable responsable des mécanismes capitalistes de l'économie; pour vous lancer dans une politique à courte vue, faite de mesures conjoncturelles, à l'image de nos gouvernants ? Dans ce cas, les conséquences politiques que vous avez si justement évoquées, vous seraient tout aussi imputables.

Certains termes de l'éditorial de Bertrand Renouvin me semblent dès lors tout aussi contestables. A vouloir s'impliquer aux côtés de ceux qui, par essence, sont fort éloignés de nos principes, ne risque-t-on pas de perdre son identité ?

J-F P.
(Bouches-du-Rhône)

DÉBAT SUR LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE - III

RÉPONSE DU « LYS ROUGE »

PEUT-ON « RÉUSSIR » UNE DÉVALUATION ?

Il faut se féliciter de voir des lecteurs réagir : c'est trop rarement le cas, surtout sur un problème économique. Sujet austère, certes, mais important : tout comme le septennat de M. Giscard d'Estaing, celui de M. Mitterrand est en train de se jouer, et probablement de se perdre, sur l'économie. Réactions d'autant plus intéressantes (je ne dis pas cela comme un politicien auquel on poserait une question embarrassante) que, même si l'on peut estimer qu'elles traduisent une vue partielle des choses, les problèmes soulevés sont bien réels. Pour les résumer à gros traits, il s'agit : de la dépendance (notamment financière) de la France vis à vis des économies étrangères, de la zone franc (dont on ne parle effectivement jamais), des réactions possibles de nos partenaires en cas de protectionnisme, de l'harmonisation du développement de la demande avec des mesures de protection.

Avant toute réponse, il faut effectivement préciser qu'il n'existe nullement de solution miracle qui résolve les difficultés sans inconvénients. Les économies modernes développées sont devenues d'une telle complexité qu'elles en sont fragiles : toucher à un secteur entraîne souvent des « ondes de choc » que l'on n'avait pas prévues. Il ne s'agit donc que de retenir les grandes options qui, répondant aux difficultés majeures, entraînent le moins d'inconvénients ailleurs. Nous savons bien que les grandes doctrines économiques ont, elles aussi, fait faillite.

Dès lors qu'en 1981, la dévaluation s'imposait - ce dont chacun conviendra - le choix se situait entre une dévaluation restreinte, dont nous avons vu qu'elle en entraînerait fatalement d'autres dans le contexte du moment, et une dévaluation forte assortie d'une sortie du SME (pour mémoire : une telle sortie s'est produite à 3 reprises sous Giscard). Les inconvénients soulignés par L. V. sont très réels en matière de remboursements d'emprunt ou de «remous» dans la zone franc (on peut même en ajouter d'autres : songeons aux paiements des importations de pétrole en dollar...). Mais peut-on les imputer seulement à une dévaluation (et une seule) massive ? C'est si vrai que M. Chevènement avait beau jeu de déclarer dans «Le Monde» du 11 mai : «En ne dévaluant pas d'emblée en 1981 comme les Espagnols et les Suédois le firent, la gauche française s'est privée du coup de fouet donné à l'industrie, à l'exportation comme pour la reconquête du marché intérieur. La décote d'environ 10% qu'aurait sans doute provoqué une sortie du SME en 1981, trois minidévaluations en deux ans n'auront pas permis de l'éviter.»

La politique «choisie» présente donc les mêmes inconvénients avec, en prime, «le désastre psychologique de dévaluation en cascade». Ce désastre prive aujourd'hui F. Mitterrand d'une grande part de crédibilité dans sa demande (très justifiée) de réforme du système monétaire international. Tel ne serait peut-être pas le cas si l'on avait dévalué une bonne fois au début du septennat, en ayant défini un projet monétaire et industriel (et en s'y tenant !)

Il est donc parfaitement sérieux de parler de dévaluation de l'ordre de 20%. Au demeurant, les exemples abondent. Le 28 décembre 1958, le franc fut dévalué de 17,55% (l'opération «nouveau franc», qui fut une réussite, intervint «dans la foulée», en 1960). Plus près de nous on peut citer l'Espagne, la Suède... Le cas de la Couronne suédoise est intéressant : à leur retour au pouvoir, les sociaux-démocrates ont dévalué de 16% (ce qui portait la décote de la couronne à 25% depuis l'automne 1981 !). Les «points noirs» de la Suède sont comparables aux nôtres : déséquilibre du budget, déficit de la balance des paiements. De plus ce pays, qui ne compte que 8 millions d'habitants, dépend plus que nous de l'étranger, pour ses exportations (le marché intérieur est faible) comme pour ses importations. On attend néanmoins, pour 1983, une augmentation de 6,5% des premières, contre 2% pour les secondes. D'ores et déjà, les entreprises suédoises ont utilisé la dévaluation non seulement pour reconstituer leurs marges, mais aussi pour reconquérir des marchés intérieurs. Au lieu de cela, nos «mini» dévaluations nous ont privé de l'un et de l'autre; elles n'ont jamais fait que «remettre les pendules à l'heure» en effaçant, très momentanément, les effets du fameux différentiel d'inflation.

En outre, nous sommes entrés dans une logique de la dépendance dont il sera de plus en plus difficile de sortir. J.-M. Quatrepoint le soulignait récemment («L'industrie première victime» - «Le Monde» du 1er avril 1983 : «Après avoir longuement hésité, le président de la République n'osait pas prendre le risque d'une sortie du S.M.E. Dès lors, qu'elle continuait à jouer avec les mêmes règles du jeu, la France devait se plier aux conditions allemandes, et ses négociateurs - au delà du spectacle à destination des médias - aller à Canossa. Aini la boucle était bouclée. Ce péché originel des premiers jours du septennat qu'avait été la non-dévaluation, trouvait son aboutissement logique avec ce qui est assimilé par certains comme «l'entrée du franc dans la zone mark».

Naturellement, le choix d'une forte dévaluation ne constitue pas une fin en soi. Ce choix n'est concevable que dans le cadre d'une politique globale de renforcement (voire de reconstitution) de notre appareil productif. Il n'y a pas à mépriser les mesures conjoncturelles, par lesquelles passe toute politique, à condition qu'elles s'inscrivent dans un projet à long terme. Nous n'avons cessé de reprocher à l'équipe mise en place en 1981 de ne pas dégager clairement les lignes de forces et d'être trop velleitaire. Si aujourd'hui on voit plus clair, c'est hélas pour aller dans une mauvaise direction.

Quoiqu'il en soit, le redressement de l'industrie passait par des mesures de protection, sélectives et temporaires certes, mais réelles. Que nous achetions du pétrole aux émirats, parce que nous n'en avons que fort peu sur notre sol se comprend très bien. Mais y a-t-il une fatalité, ou une quelconque «logique» économique pour que nous nous procurions des vis et des boulons en Allemagne ou en Italie ?

Si l'on souhaite inverser le cours des choses, faut-il avoir peur du protectionnisme ? Oui, s'il est utilisé de façon sclérosante et systématique, à la manière de la IIIème République. Il est certain que les économies modernes sont trop développées pour revenir à une autarcie à laquelle personne ne songe. Mais faut-il pour autant baisser les bras pour le plus grand profit de ceux qui tiennent d'autant plus haut le discours du «libre»-échange qu'il leur permet d'élever un rideau de fumée sur des pratiques protectionnistes bien réelles ?

Les échanges de la France sont aujourd'hui déficitaires avec tous les pays de la Communauté Européenne (y compris l'Italie pour laquelle ce n'était pas le cas jusqu'à une date récente). Cette situation, inquiétante à long terme, présente au moins dans l'immédiat un avantage dont il serait stupide de ne pas user. En pareil cas, et dans l'hypothèse de représailles protectionnistes réciproques, celui qui a le plus à perdre est celui qui vend le plus. L'affaire de Poi-

tiers montre que, devant une action déterminée, le partenaire préfère négocier et vendre moins, plutôt que pas du tout (même s'il cherche à contourner les positions en présence, puisque la CEE est une passoire). Evidemment, il n'est pas possible de mener ce genre d'action pour tous les produits ni avec des chances de succès égales vis à vis de tous les pays (la question est effectivement plus délicate au sein de la CEE). Mais il ne faut pas oublier que le partenaire ne peut pas davantage que notre pays, renoncer à des importations du jour au lendemain. Pour lui aussi, adapter l'appareil de production à sa demande intérieure demande du temps.

En outre, ne perdons pas de vue que nos partenaires savent DEJA très bien jouer du protectionnisme. Bien qu'ils ne l'avouent pas, il s'y livrent sans complexe. Que l'on songe aux «normes» de l'Allemagne, si remarquablement conformes aux intérêts de son industrie, ou aux «règles sanitaires» britanniques qui permettent de refouler fort opportunément des produits agricoles français. Ne parlons pas du Japon, ni même des Etats-Unis pour lesquels la «liberté» des échanges est conçue à sens unique (dans l'autre sens cela devient soudain de la concurrence déloyale !). Naturellement, pour mener ce genre d'actions il faut de la détermination, une sélection rigoureuse des secteurs dans lesquels la protection est opportune, une absence totale de complexes, et surtout ne pas craindre de déclencher les cris du cœur des «vierges libérales» effarouchées.

Quant au problème du développement de la demande intérieure (base indispensable à toute économie puissante), il apparaît aujourd'hui que le gouvernement Maurroy a mis la charrue avant les bœufs. Tout d'abord en refusant de prendre les mesures de protection minimum. Ensuite, en relançant la consommation avant d'avoir consolidé les structures de production. Une erreur de priorité a sans doute été commise. Ce ne fut pas la seule...

Il demeure un problème de fond, qui est de savoir si une telle analyse est compatible avec la remise en cause des finalités de la société industrielle (la croissance pour la croissance). Ce n'est pas jouer du paradoxe que de répondre oui. On peut certes, rêver d'une remise en cause définitive par voie de crise, voire d'effondrement. C'est oublier que de tels événements engendrent rarement davantage de liberté... et qu'ils ne feraient qu'accroître notre dépendance. Même si la tentation existe de ne pas toucher à ce qui fonctionne bien, les changements radicaux ne peuvent être conçus qu'avec un minimum de santé économique.

Alain SOLARI

VENTE DE LIVRES D'OCCASION

En mettant en vente un certain nombre de livres anciens d'auteurs royalistes ou touchant d'une manière ou d'une autre à l'histoire du royalisme et de l'Action française, nous ne prenons aucune position politique sur le mérite de tel ou tel ouvrage. Simplement nous nous faisons l'intermédiaire entre ceux qui veulent revendre des livres qu'ils ne souhaitent plus conserver et ceux qui cherchent ces mêmes livres, épuisés pour la quasi totalité et introuvables sauf à des prix innaccessibles «sur les quais».

Bien souvent nous n'avons qu'un seul exemplaire de chaque ouvrage annoncé. Seule la première commande sera donc servie. Les autres seront immédiatement remboursées pour la part que nous n'aurons pu leur servir. Chèques à l'ordre de Yvan Aumont, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris.

Le clou de la vente :

DICTIONNAIRE POLITIQUE ET CRITIQUE, de Charles Maurras - 1932, La Cité des livres, en 5 vol. (édition originale, numérotée sur alfa), reliés demi chagrin vert foncé, couv. et dos conservés, état impeccable, très rare : **3000 F**

AUTRES LIVRES DE CH. MAURRAS

L'ALLÉE DES PHILOSOPHES
Paris, Sté littéraire de France
1923, Ed. or. un des 1500 ex
num sur Velin Lafuma : 200 F

L'ALLEMAGNE ET NOUS
déclaration de Ch. Maurras à
cours de Justice du Rhône.
Paris - Vérités Française, 1945
110 p. : 50 F

LES AMANTS DE VENISE
Georges Sand et Musset,
Coo. les Maîtres du Livre
Ed. décorée de bois originaux
gracé par C. Lebreton
un des 1800 ex. num. sur
Velin de Rives : 180 F
Paris - Flammarion 1979 : 54 F

**ANATOLE FRANCE POLITI-
QUE ET POETE**
Paris - Plon, 1924
in-16, 55 p. broché : 45 F

AU DEVANT DE LA NUIT
sous le pseudo. de L. Rameau.
Lyon - Lardanchet, 1946
88 p. : 40 F

AU GRAND JUGE DE FRANCE
Requête en révision d'un arrêt en
cours de Justice
Paris, La Seule France 1949
211 p. broché : 35 F

AU SIGNE DE FLORE
les Œuvres représentatives, 1931
envoi d'auteur, couverture très
abîmée : 70 F
Paris, Grasset, 1974, 290 p : 45 F

BARBARIE ET POESIE
Nouvelle librairie nationale et Lib.
Champion, 1925, coll : les écri-
vains de la renaissance française,

VI, en sur-titre : Vers un art in-
tellectuel I, un des 6 exemplaires
de tête sur Japon impérial : 400 F

POESIE ET VERITE
Lardanchet, 1944
306 p. : 60 F

LE CHEMIN DE PARADIS
Lardanchet 1922, bibliothèque du
bibliophile, un des 970 ex. num.
sur velin : 160 F

LA DEMOCRATIE RELIGIEUSE
Paris, N.L.N. 1921, un des 5000
ex. num. sur Velin teinté : 180 F
Paris, NEL, 1978 : 580 P.

**LES DEUX JUSTICES OU
NOTRE «J'ACCUSE»**
La Seule France, 1948, 36 p.
ex. de présent sur alfa : 40 F
ex. num sur alfa : 40 F

L'ETANG DE BERRE
Paris, Champion, 1915
370 p. : 120 F

HEURES IMMORTELLLES
(1914 - 1919)
N.L.F. 1932, Ed. orig. un des
3000 ex. num. sur Alfa Navarre
100 F

KIEL ET TANGER
Paris N.L.N. 1921, un des 5000
ex. sur Velin teinté : 130 F

**LETTRE A MONSIEUR
VINCENT AURIOL**
suivi de TOUCHÉS
Paris - La Seule France, 1952
in-16, 29 p. broché
édition originale : 30 F

**LETTRE A MONSIEUR LE
DIRECTEUR DU «NEW YORK
HERALD»**
sous le nom de Jacques Maurras
Paris - La Seule France, 1950
28 p. normal : 25 F
num. sur pur fil : 45 F

POETES
Paris, Le Divan, 1924
112 p. : 100 F

LA POLITIQUE
1926 - 1927
Tome premier (le 2ème tome
n'a jamais paru)
Versailles - Jean Variot, 1927
in-4 couronné, 252 p.
ed. princeps, ornée d'un portrait,
un des 1050 sur velin teinté
: 65 F

LE PROCES DE CH. MAURRAS
Paris, 1946, 5 fascicules
un des 500 ex. numérotés
580 p. : 250 F

**LE PROCUREUR ET
L'HABITANT**
Paris - La Seule France, 1952,
in-8, 109 p. broché : 40 F

LE QUADRILATERE
Gallieni, Joffre, Mangin, Foch
Paris - Flammarion, 1931, in-18
155 p. broché : 50 F

**QUAND LES FRANÇAIS
NE S'AIMAIENT PAS**
Paris - N.L.N., 1916
398 p. Ed. originale : 90 F
N.L.N. 1916, 2ème éd. : 80 F

Quelques pensées de Charles
Maurras, Brochure 1945, Ed. de
Midi, 18 pages : 30 F

LIBERALISME ET LIBERTE
Démocratie et Peuple
Ligue d'A.F. 1917, brochure de
16 pages : 40 F

MARSEILLE EN PROVENCE
Lyon - Lardanchet, 1944,
164 p. illustré de dessins de
A. Chabaud, un des 1000 ex
num. sur Velin du Marais : 130 F

**MÉDITATION SUR LA POLI-
TIQUE DE JEANNE D'ARC**
Ed. du Cadran, 1931, illus. de
3 gravures sur bois de Maxime
Real del Sarte, un des 300 ex sur
Velin d'Arches : 350 F

**LES MENSONGES DE
L'«EXPERT» VERDENAL
AU PROCES DE LYON**
Paris - Seule France, 1951
46 p. : 30 F

**NAPOLÉON AVEC OU CONTRE
LA FRANCE ?**
Flammarion, 1932 : 40 F

L'ORDRE ET LE DESORDRE
Paris - Self, 1948, in-16
70 p. broché
un des 5000 ex. num. sur Velin
Gothic : 45 F

LE PARAPLUIE DE MARIANNE
sous le pseudo d'O. Martin
Paris - La Seule France, 1948
petit in-8, 39 p. broché
ed. originale sur pur fil Lafuma
: 40 F

**LE PATRIOTISME NE DOIT
PAS TUER LA PATRIE**
Paris - La Seule France, 1947
un des 700 sur vergé
30 p. : 45 F

BULLETIN DE COMMANDE

Nom/Prénom :

Adresse exacte :

Téléphone :

Commande le(s) ouvrage(s) coché(s) sur votre catalogue pour la somme de F
☐ à laquelle j'ajoute ma participation aux frais de port (recommandé), soit **25 F** (quelque soit le montant de la commande).

☐ je viendrai chercher ma commande à vos bureaux (ouverts tous les jours de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30)

Jacques BAINVILLE

**L'ANGLETERRE ET
L'EMPIRE BRITANNIQUE**
Plon, 1938
243 p. : 60 F

**HISTOIRE DE TROIS
GENERATIONS**, avec un épi-
logue pour la quatrième.
Paris - Fayard, 1941,
254 p. : 35 F
Paris, N.L.N., 1918,
couverture médiocre : 35 F

JACO ET LORI
Paris, le livre moderne illustré,
1929, 175 p. : 25 F
Paris - Grasset, 1927,
274 p. : 30 F
La Nouvelle France, 1945,
210 pages, un des 300 ex.
de tête numérotés sur vélin de
Rives, avec illustrations de
Bourg : 70 F

LE JARDIN DES LETTRES
Capitole, 1929, 2 volumes
Ed. orig., un des 3000 num.
sur alfa : 80 F

LA IIIème REPUBLIQUE
1870-1935
Paris, Fayard, 1935
318 p. : 30 F
avec un complément pour les
années 1936 à 1940
Paris, Fayard, 1960
330 p. : 40 F

RENÉ BENJAMIN

**LE MARECHAL
ET SON PEUPLE**
Plon, 1942, 66 p. : 10 F

Ch. BENOIST

**LE GOUVERNEMENT DE
L'ALSACE** sous Louis XIV
Paris, Plon, 1929, 66 p. : 30 F

BLANC de SAINT BONNET

POLITIQUE RÉELLE
Nancy, Stanislas Rey, 1955
78 p. : 25 F

BRANTHOMÉ

**LE BRAVE GENERAL
BOULANGER**
Paris, Marcel Seheur, 1930
330 p. 35 hors texte en couleurs
et nombreux documents
: 70 F

MERRY BROMBERGER

**LE COMTE DE PARIS ET
LA MAISON DE FRANCE**
Paris, Plon, 1956, 155 p.
nomb. photos : 35 F
Ed. originale, l'un des 930
sur pur fil Lafuma : 135 F

De CHAMBRAY

INQUIETUDE NATIONALE
Lib d'A.F., 1928, 64 p. : 10 F

Jacques CORDAY

**LES ÉCORCHÉS FONT
LEURS COMPTES**
Les 4 fils Aymon, 1959
190 pages
préface de L-O de Roux
: 12 F

Chanoine A. CORMIER

**MES ENTRETIENS DE PRETRE
AVEC CH. MAURRAS**
NEL, 1970, 187 p. : 39 F

PIERRE DEBRAY

**LA 3ème GUERRE MONDIALE
EST COMMENCÉE**
Presses continentales, 1958
226 p. : 15 F

Henri DESPREZ

**LA POLITIQUE ET LA CLASSE
LABORIEUSE DU PAYS**
Paris, Lib. Sts Pères, 1913
174 p. : 50 F

P. GAXOTTE

HISTOIRE DE L'ALLEMAGNE
Flammarion, 1963, 2. vol. : 60 F

M. JALLUT

**PROPOSITIONS POUR UN
NOUVEAU REGIME**
L'Ordre Français, 1962
118 p. : 15 F

Roger JOSEPH

**ETUDES ET CHOIX DE
POEMES DE Ch. MAURRAS**
Points et Contrepoints, 1962,
224 p. un des 200 ex num.
sur vélin du marais : 145 F

Roger JOSEPH et Jean FORGE

**BIBLIO-ICONOGRAPHIE
GÉNÉRALE DE Ch. MAURRAS**
Les Amis du Chemin de Paradis
1953 - 2 tomes sous emboîtage
Ed. or. lim. à 150 ex.
un des 100 ex. num. sur Velin
bouffant : 500 F

Gérard LECLERC

UN AUTRE MAURRAS
IPN 1974, 184 p. : 45 F
Ed. originale num. : 120 F

Duc de LÉVIS MIREPOIX

**Discours de réception à l'Acadé-
mie française au fauteuil de Ch.
Maurras**

Amiot-Dumont, 1954
un des 1400 num. sur Alfa
80 p. : 40 F

Géo LONDON

LE PROCES MAURRAS
Lyon, R. Bonnefon, 1945
in-8, 215 p. : 40 F

J. MARITAIN

**DE BERGSON A THOMAS
D'AQUIN**
Flammarion, 1947 : 26 F

**COURT TRAITÉ DE L'EXIS-
TENCE ET DE L'EXISTANT**
Flammarion, 1964, 236 p. : 26 F

Albert MARTY

L'AF racontée par elle-même
Paris, NEL, 1968, 490 p. : 90 F

H. MASSIS

**ALLEMAGNE D'HIER
ET D'APRES-DEMAIN**
Conquistador, 1949
146 p. : 25 F

Léon MIRMAN

LA ROUTE NATIONALE
Paris, Fayard 1934
284 p. : 15 F

Henri, Cte de PARIS

ENTRE FRANÇAIS
H. Lefebvre 1947, 224 p. : 70 F

Maurice PUJO

LE PROBLEME DE L'UNION
Paris, lib. d'A.F., 56 p. : 25 F

Bertrand RENOUVIN

**L'ACTION FRANÇAISE DE-
VANT LA QUESTION SOCIALE**
Thèse polycopiée 1974 : 140 F

Marie de ROUX

**ORIGINE DE LA IIIème
REPUBLIQUE**
Grasset, 1933, 400 p. : 40 F

Gustave THIBON

**ENTRETIEN AVEC
Ch. CABANIS**
Fayard 1975, 138 p. : 40 F

L'IGNORANCE ÉTOILÉE
Fayard 1974, 206 p. : 43 F

CE QUE DIEU A UNI

Fayard 1979, 208 p. : 56 F
Lardanchet, 1946 : 56 F

**NOTRE REGARD QUI
MANQUE A LA LUMIERE**
Fayard 1979, 252 p. : 43 F

Lucien THOMAS

L'A.F. DEVANT L'EGLISE
NEL 1965, 410 p. : 90 F

Xavier VALLAT

LETTRES PASSE MURAILLE
avec Ch. Maurras
La Table Ronde 1966 - 250 p
50 F

LE NEZ DE CLEOPATRE
souvenir d'un homme de droite
1918 - 1945
préface de Ch. Maurras
les 4 fils Aymon 1957
318 p. : 30 F

Octave VIGNÉ

**MES SOUVENIRS SUR
CHARLES MAURRAS**
H. Peladan, 1978, 120 p.
ed. or. : 35 F

Bernard de VAULX

Ch. MAURRAS
Moulins - 1968 : 35 F

Léon de MONTESQUIOU

**L'ANTIPATRIOTISME ET LA
RÉPUBLIQUE**
brochure 24 pages, Bureaux de
l'A.F. 1910 : 80 F

**LE CONTRAT SOCIAL DE
JJ ROUSSEAU**
brochure 28 pages, bureaux de
l'AF, 1912 : 80 F

DIVERS

La Mort et les funérailles de Ch.
Maurras, tome 2, recueil de pho-
tographies. Les amis du Chemin
de Paradis, 1953 : 60 F

Burin de Michel JAMAR
«Portrait de Ch. Maurras», janvier
1949 : 1/ cuivre 13 cm x 9 cm,
très beau pour sous-verre,
2/épreuve d'artiste 700 F

Carte postale «Souvenir du 9 juin
1938, Ch. Maurras de l'Acadé-
mie française» : 5 F

OEUVRES DE LÉON DAUDET

L'AVANT-GUERRE - Paris, NLN, 1915, 312 p. : 40 F / BREVIAIRE DU JOURNALISME - Gallimard, 1936 : 27 F / DÉPUTÉ DE PARIS - Paris, Grasset, 1933, 318 p. : 34 F / DEVANT LA DOULEUR - NLN, 1915, 304 p., avec envoi d'auteur : 60 F - Paris, Grasset, 1931 : 30 F / LES DICTS ET PRONOSTICATIONS D'ACOFRIBAS DEUXIEME - Paris, Valois, 1922, 212 pages : 35 F / L'ENTRE DEUX GUERRES - Paris, Grasset : 35 F / FANTOMES ET VIVANTS - Paris, NLN, 1917, 340 p. : 40 F / LA GUERRE TOTALE - Paris, NLN, 1918, 30 F / L'HECATOMBE - Paris, NLN, 1923, 310 p. : 35 F / LA FEMME ET L'AMOUR - Flammarion, 1930, 284 p. : 30 F / L'HEREDO - Paris, NLN, 1916, 314 p., avec envoi d'auteur, mais couverture abîmée : 50 F - Paris, Grasset, 1935 : 35 F / LES HORREURS DE LA GUERRE - Paris, Grasset, 1928, 256 p. num. sur alfa : 45 F / LES IDÉES EN ARMES - Paris, Ed. du Siècle, 1933, 306 p. : 50 F / MAGISTRATS ET POLICIERS - Grasset, 29 F / MOLOCH ET MINERVE, OU L'APRES-GUERRE - Paris, NLN, 1924, 253 p. : 35 F / LES ŒUVRES DANS LES HOMMES - NLN, 1922, 296 p. : 35 F / LES PÉLERINS D'EMMAUS, Grasset 1928, 337 p. ex. num. alfa, dos abîmé : 40 F / PARIS VÉCU - Gallimard, 1969 : 40 F / LA PLUIE DE SANG - Paris, Grasset, 1932, 323 p. : 35 F / QUAND VIVAIT MON PERE - Paris, Grasset, 1940, 300 p. : 45 F / LES RYTHMES DE L'HOMME - Paris, Grasset, 1930, 346 p. : 30 F / LA RONDE DE NUIT - Grasset, 1928, 226 p. : 40 F / SALONS ET JOURNAUX - Paris, Grasset, 1932, 272 p. : 31 F / SOUVENIRS LITTÉRAIRES - Paris, livre de poche, 1974, 576 p. : 18 F / SOUVENIRS POLITIQUES - Paris, Albatros, 1974, 308 p. : 50 F / AU TEMPS DE JUDAS - Paris, NLN, 1920, 316 p. : 45 F - Paris, Grasset, 1933, 284 p. : 35 F / TERMITES PARLEMENTAIRES - Ed. Capitole, 1930, 192 p. illustré par Sennep, ex. numéroté sur alfa : 60 F / LA TRAGIQUE EXISTENCE DE VICTOR HUGO - Paris, Albin Michel, 1937, 258 p. : 40 F / LE VOYAGE DE SHAKESPEARE - Paris - Gallimard/Folio poche : 18 F - N.R.F. 1969, 292 p. : 45 F.

LYS ROUGE

Le «LYS ROUGE» est la seule revue faite par des royalistes uniquement pour des royalistes. Il est le lieu privilégié pour le libre débat entre militants et pour l'étude (histoire, sociologie, idées ...) du royalisme.

NUMÉROS VENDUS 8 F franco de port

Numéro 2 : «Monarchistes proudhoniens» (Pierre Andreu) - «L'impossible association du capital et du travail» (P. Chassard) - «Perspectives pour la cellule Economie».

Numéro 4 : «Enquête sur le Logement» - «Etude sur l'Enseignement» par le groupe de Saint-Etienne - «Vers une nouvelle politique industrielle».

Numéro 5 : «L'aménagement industriel» - «Dossier Energie: les sources possibles» - «Projet pour une réforme des études médicales».

Numéro 6 : «La Francophonie» - «Le système monétaire européen» (Alain Solari) - «La France est royaume» (Luc de Goustine).

Numéro 7 : «Le système coopératif» - «Le nucléaire» (suite du débat) - «Ernst Jünger et le Travailleur» (François Moulin) - «Maurice Clavel» (Gérard Leclerc) - «L'histoire régionale».

Numéro 8 : «Etude sur la Sécurité Sociale» - «Le logement : proposition pour une nouvelle politique».

NUMÉROS VENDUS 10 F franco de port

Numéro 9-10 : «Le discours légitimiste est nécessairement de synthèse» (J-P Lamy) - «Légitimité et élections présidentielles» (B. Renouvin) - Extraits d'un «Court traité du Pouvoir» écrit par Pierre Boutang en 1957 - «Déracinement et perte de légitimité» (texte de Simone Weil) - «Le concept de légitimité chez Philippe de Saint Robert» (A. Tisserand) - «Réflexion sur la Tradition royale» (H. Montaigu) - «L'Orléanisme» (F. Aimard).

Numéro 11 : «L'Etat légitime» - «La légitimité d'une révolution» - «Le Prince et le Peuple» (J-F Tristschler) - «Les Bourbons» (documents) - Texte intégral de la Constitution espagnole - «Monarchie espagnole et projet monarchique pour la France» (J-P Lamy) - «Aborder la constitution espagnole» (H. Saint-Valier).

Numéro 12 : «Précisions sur la loi salique» (Ph. Cailleux) - «Fondements historiques de la légitimité gaullienne» (R. Hostache) - «Des prérogatives de la couronne espagnole» (D. Decherf) - «Discussion d'un numéro de la revue Pouvoirs sur l'Espagne» (F. Aimard).

Numéro 13 : «Un projet culturel pour le bassin de l'Adour» (club Nouvelle Citoyenneté de Pau) - «Bref tour d'horizon du monarchisme mondial» (F. Aimard) - «Le monarchisme en Allemagne» (Harald Schmautz) - «La NAR expliquée à des Italiens» (B. Renouvin) - documents divers sur le monarchisme à travers le monde.

NUMÉROS VENDUS 12 F franco de port

Numéro 14 : «Courrier des lecteurs» - «La Nar et le PPM : une ligne politique pour l'an 2000» (traduction d'un article de «Monarchia Oggi») - «Reportage sur les Journées royalistes» (article en italien de «Monarchia Oggi») - «Hegel, Dieu et l'Etat» étude philosophique par Bertrand Renouvin - «Etude du revenu agricole», fiche établie par la cellule Economie en 1978.

Numéro 15 : «Lettre sur l'avenir du royalisme» (JP Lamy) - «Débat sur la politique économique du gouvernement socialiste» (Pascal Erre - Jacques Beaume) - «Royalistes et Républicains à Lyon dans les années 1830» (F. Aimard).

Numéro 16 : «Histoire du mouvement monarchiste italien» (F. Torriero) - «Lettre d'un ancien carliste» - «Revue de presse monarchiste» - «A propos de Jack Lang» - «2 ans de lecture de Royaliste : une étude chiffrée» - «Débat sur les Pershing» - «Le Lys Rose?».

12 F franco

LE NUMÉRO 17 EST PARU

Deux thèmes principaux pour ce numéro : 1/ l'enquête sur le monarchisme international se poursuit avec une interview de Denis Helfer, l'un des animateurs principaux de l'Union Internationale Monarchiste et une revue de presse; 2/ le débat sur les Pershing rebondit avec un long texte du professeur Samuel. Nous commençons d'y répondre. D'autre part la troisième dévaluation a entraîné des critiques de notre prise de position pour une dévaluation massive. Alain Solari répond à deux lettres de lecteurs.

BULLETIN DE COMMANDE OU D'ABONNEMENT

NOM : Prénom :

Adresse :

..... et verse
- s'abonne au LYS ROUGE pour 4 numéros à partir du N°
(40 F tarif normal) (60 F abonnement de soutien)

..... du «L.R.» et verse pour cela
- commande le(s) numéro(s)

Chèque bancaire ou C.C.P. à l'ordre de ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs - 75001 PARIS
C.C.P. «Royaliste» 18 104 06 N Paris

